

Cote du document:	EB 2006/89/R.34
Point de l'ordre du jour:	14 b)
Date:	29 novembre 2006
Distribution:	Restreinte
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport du Président concernant des
propositions de don au titre du guichet
mondial/régional
à des centres internationaux
ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Conseiller technique

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	3

Annexes

Centre international pour le développement humain (CIDH): Programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis (DR-CAFTA)	5
Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP): Programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord	11
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong	18
Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF): Programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance	26
Organisation néerlandaise de développement international (SNV, fondation à but non lucratif): Programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe	34
Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO): Programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre	40

Sigles et acronymes

CIDH	Centre international pour le développement humain
CMA	Centre de microassurance
CMF	Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
DR-CAFTA	Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMF	Fournisseur de microfinance
FRAO	Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest
GCAP	Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
GCM	Groupe consultatif de microfinance
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IMF	Institution de microfinance
MFN	Microfinance Network
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
POAN	Région Proche-Orient et Afrique du Nord
PRCG	Programme de renforcement des capacités de gestion pour les projets financés par le FIDA
PRP	Programme de partenariat régional
REAF MERCOSUR	Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale dans le Marché commun du Cône Sud
S&E	Suivi et évaluation
SNV	Organisation néerlandaise de développement international
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UGP	Unité de gestion du programme
URAT	Unité régionale d'assistance technique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative aux propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telle qu'elle figure au paragraphe 12.

Propositions de don devant financer des activités de recherche et de formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant six propositions de don devant financer des activités de recherche et de formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 6 511 000 USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: le Centre international pour le développement humain (CIDH), le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF), l'Organisation néerlandaise de développement international (SNV) et la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO).
2. Les dons soumis à l'approbation du Conseil d'administration sont décrits dans les annexes au présent rapport:
 - I. Centre international pour le développement humain (CIDH): Programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis (DR-CAFTA)
 - II. Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP): Programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord
 - III. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong
 - IV. Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF): Programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance
 - V. Organisation néerlandaise de développement international (SNV, fondation à but non lucratif): Programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe
 - VI. Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO): Programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre
3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères qui régissent son programme de dons en faveur de la recherche et de la formation agricoles.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de financement par des dons, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration en décembre 2003, consistent à:

- a) promouvoir, en faveur des pauvres, la recherche de méthodes novatrices et de choix technologiques propres à accroître l'impact sur le terrain; et
 - b) renforcer l'aptitude des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les organisations non gouvernementales (ONG), à agir en faveur des pauvres.
5. Conformément à ces objectifs fondamentaux, l'appui que le FIDA accorde sous forme de dons vise à produire un effet dans les domaines suivants: a) stratégies adoptées par les groupes cibles pour assurer leur sécurité alimentaire, spécialement dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) technologies exploitant les savoirs traditionnels, prenant en compte la problématique hommes-femmes, et renforçant et diversifiant le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en levant les obstacles à la production; c) accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie) et gestion productive et durable de ces ressources; d) politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; et e) accès aux marchés d'intrants et d'extrants et cadre institutionnel permettant à des institutions structurées et informelles, publiques et privées, locales et nationales de proposer des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le FIDA entend également élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté rurale fondées sur les produits de base. Enfin, la création d'un réseau consolidé rassemblant et diffusant les savoirs aidera le Fonds à forger des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à multiplier l'effet de ses programmes de recherche et de formation agricoles.
6. Les dons proposés dans le présent document s'inscrivent dans le droit fil des objectifs stratégiques énoncés plus haut. Le programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis répond aux deux objectifs stratégiques de la politique de dons énoncés au paragraphe 4 ci-dessus. Il vise à renforcer l'aptitude des institutions qui œuvrent en faveur des pauvres à planifier, mettre en œuvre et suivre les interventions de développement pour en accroître l'impact et à aider les ruraux pauvres à participer effectivement à l'analyse de leur situation et de leurs procédures de prise de décisions. Il appuiera des initiatives qui faciliteront la mise en pratique d'une «démarche de gestion axée sur l'impact» (grâce, par exemple, à un suivi et à une évaluation participatifs), la poursuite de recherches visant à renforcer les liens entre les cadres et processus politiques et institutionnels et les interventions favorables aux pauvres, ainsi que l'amélioration de la production, de la gestion et de la mise en réseau des savoirs compte tenu de l'expérience acquise et des enseignements tirés.
7. Le programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord répond aux deux objectifs stratégiques de la politique de dons énoncés au paragraphe 4 ci-dessus. Le programme proposé: a) améliorera l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et aux marchés; et b) favorisera, au profit des pauvres, la recherche de méthodes et de techniques innovantes accroissant l'impact sur le terrain. Il appuiera la création d'institutions de finance rurale professionnelles et adaptées là où les marchés financiers ruraux sont sous-développés. Il aidera les groupes cibles (petits producteurs, femmes et jeunes ruraux, entreprises agricoles ou non) à accéder directement aux services financiers, ce qui aura un effet positif sur leur productivité, les actifs qu'ils génèrent, leurs revenus et leur sécurité alimentaire. Il répondra également, ce faisant, aux buts spécifiques a), b) et c) énoncés au paragraphe 5 ci-dessus
8. Le programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong répond aux deux objectifs stratégiques primordiaux de la politique de dons: a) en introduisant des techniques nouvelles ou améliorées

de production, de manipulation et de transformation des produits qui intéressent les ménages ruraux pauvres, en particulier les femmes; et b) en formant certains conseillers publics/formateurs aux pratiques de production et de manipulation des produits qui intéressent les pauvres et en développant la formation des petits producteurs primaires et des conseillers publics. Le programme répond, en particulier, aux objectifs a), b), d) et e) de l'appui que le FIDA apporte sous forme de dons en mettant en œuvre plusieurs projets pilotes visant d'importantes denrées que produisent les ménages ruraux pauvres. Ces projets pilotes s'accompagneront de mécanismes efficaces de documentation et de diffusion d'expériences qui serviront à démontrer aux praticiens, services consultatifs publics, associations industrielles, organismes de réglementation et responsables politiques comment des techniques améliorées, une coopération renforcée au sein des filières, et des stratégies de commercialisation plus efficaces peuvent changer l'existence des producteurs pauvres. Le programme aidera, en outre, des réseaux structurés et informels à traiter d'importants problèmes liés à certains produits ou à des questions commerciales transversales. Il est conçu pour promouvoir la coopération Sud-Sud par la CTPD afin d'encourager l'autonomie collective et l'instauration d'un esprit de partenariat entre les pays en développement.

9. Le programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance répond au premier objectif stratégique du programme de dons – qui est de promouvoir la recherche en faveur des pauvres – en ceci qu'il financera la production d'une série d'outils techniques normatifs. Ces outils seront utilisés par des institutions de microfinance et autres pour pénétrer les marchés de la microassurance de façon responsable, efficace et profitable et satisfaire les besoins des pauvres, notamment ceux des zones rurales, en services d'assurance. Ce programme répond également au second objectif du programme de dons, qui est de renforcer la capacité des institutions qui œuvrent en faveur des pauvres. Ces matériels, manuels, programmes et outils de recueil de données sont conçus spécifiquement pour accroître l'aptitude des institutions et autres organismes de microfinance à pénétrer efficacement ce marché et à offrir ces services de manière durable. Une fois ces outils élaborés, la stratégie de recherche-action exposée ci-après renforcera également la capacité des organisations concernées. Le programme approuvera les outils et facilitera leur mise en œuvre sur le terrain, ce qui va clairement dans le sens de l'objectif stratégique du FIDA, qui est de renforcer la capacité de ses partenaires locaux. Le programme répond également aux buts spécifiques c) et e) énoncés au paragraphe 5.
10. Le programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe répond aux buts spécifiques a), b), d) et e) énoncés au paragraphe 5 ci-dessus en ceci qu'il vise à appuyer l'amélioration de la connaissance qu'ont les acteurs clés des meilleures pratiques de création de liens avec le marché tout en renforçant la capacité des prestataires de services dans ce domaine (et dans celui, connexe, de la concertation) ainsi que la promotion de partenariats et la création de réseaux.
11. Le programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre aidera à atteindre l'objectif fondamental b) et le but spécifique e) en renforçant l'aptitude des acteurs à suivre et à évaluer les résultats et l'impact des projets.

Deuxième partie – Recommandation

12. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer le programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis (DR-CAFTA), fera un don ne dépassant pas huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au Centre international pour le développement humain (CIDH) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord, fera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong, fera un don ne dépassant pas six cent neuf mille dollars des États-Unis (609 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance, fera un don ne dépassant pas neuf cent cinquante-deux mille dollars des États-Unis (952 000 USD) au Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe, fera un don ne dépassant pas un million cinq cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 550 000 USD) à l'Organisation néerlandaise de développement international (SNV: Fondation à but non lucratif) à l'appui d'un programme de deux ans et demi. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, fera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) à la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Centre international pour le développement humain (CIDH): Programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituée dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine – Amérique centrale – États-Unis (DR-CAFTA)

I. Généralités

1. Suite à la signature, en 1961, du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, les pays d'Amérique centrale se sont efforcés de réaliser leur intégration politique, économique, sociale et environnementale. En mai 2004, cinq pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et la République dominicaine ont signé avec les États-Unis un accord de libre-échange (DR-CAFTA). Pour l'heure, cet accord a été approuvé par les parlements de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua.
2. Ce traité vise à stimuler les échanges et les investissements par la croissance économique afin de contribuer à réduire les conditions de la pauvreté dans les pays qui sont parties au Traité. Il sera, pour cela, essentiel de développer la concertation entre les organisations rurales et les gouvernements d'Amérique centrale si l'on veut tirer le meilleur parti du Traité et permettre aux populations rurales d'en recueillir les bénéfices. Les initiatives qui ont tenté de promouvoir une concertation reflétant réellement les intérêts des petits exploitants et autres ruraux ont échoué principalement en raison de leur caractère morcelé et de l'aptitude limitée des petits producteurs à faire valoir leurs propositions.
3. Les organisations paysannes d'Amérique centrale ont entrepris d'accroître leurs forces et de constituer des alliances qui leur permettront de participer davantage à la concertation qui se met en place. Le FIDA, avec le concours de l'Unité régionale d'assistance technique (URAT), a instauré les conditions d'une accélération du processus et s'attache à faciliter la participation des organisations paysannes centraméricaines en renforçant leur aptitude à effectuer des analyses critiques et constructives. Il s'est tenu, à partir de février 2006, un certain nombre de réunions qui ont témoigné de la ferme volonté qu'ont ces organisations d'engager une concertation. La dernière en date, qui a eu lieu à San Jose (Costa Rica) les 7 et 8 septembre 2006, a débouché sur la signature d'une déclaration, intitulée Consensus de Santo Domingo de Heredia, dans laquelle les organisations régionales réaffirment leur volonté de poursuivre le processus et de solliciter le soutien du FIDA.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. Ce programme se justifie en ce qu'il suit l'approche qu'applique le FIDA en matière de réduction de la pauvreté et est conforme au plan de travail qu'a élaboré la Division Amérique latine et Caraïbes pour la sous-région Amérique centrale et Mexique. Le Cadre stratégique du FIDA 2002-2006 souligne que le bien-être des populations rurales passe par le renforcement des organisations rurales et des politiques en faveur des pauvres. Il faut impérativement faire en sorte que les points de vue des agriculteurs pauvres pèsent véritablement sur les décisions et politiques qui les concernent.
5. L'évolution de la situation internationale et les processus de libéralisation et de mondialisation dans lesquels s'inscrivent les marchés agricoles exigent de mettre en place de nouveaux rapports institutionnels et de modifier la façon dont les politiques sectorielles sont élaborées, approuvées et appliquées. Ces processus de

libéralisation touchent les petits agriculteurs, ouvriers et autres ruraux, qui forment une partie importante de la population visée par des projets en partie soutenus par le FIDA dans la sous-région centraméricaine.

6. Le dialogue et la concertation qui se sont engagés à propos, notamment, de l'élaboration des politiques sectorielles et de la négociation du DR-CAFTA se sont révélés très insuffisants et d'une utilité limitée pour parvenir à des accords et susciter la participation des organisations aux négociations commerciales et à l'élaboration des grandes orientations. On constate, du côté des pouvoirs publics comme des petits exploitants, un certain nombre de carences à caractère institutionnel.
7. Fort de son expérience et des enseignements qu'il a tirés de la mise en œuvre de nombreux programmes et projets, notamment le programme REAF MERCOSUR, le FIDA estime qu'il est urgent de renforcer l'aptitude des organisations et des pouvoirs publics à engager un dialogue pour ce qui est d'élaborer des propositions, des mesures et des instruments. Il faut prendre des mesures qui puissent à la fois contribuer à réduire ou à atténuer les éventuels effets négatifs des traités et mettre à profit les possibilités que ceux-ci offrent.
8. Ce don revêt une grande pertinence au regard des activités que le FIDA mène dans la sous-région. Les projets que le FIDA finance dans les six pays membres dans le cadre du DR-CAFTA sont mis en œuvre au niveau local par l'intermédiaire d'organisations rurales. L'élaboration de politiques de développement rural et les accords qui pourraient en découler créeront un contexte plus favorable à l'ensemble du secteur rural, et permettront aux projets d'investissement du FIDA dans la région d'être plus efficaces. Le don contribuera à appuyer des initiatives novatrices, qui faciliteront la traduction dans les faits du résultat des consultations, dont le but est de créer un contexte propice à l'élaboration de politiques favorables aux pauvres

III. Programme proposé

9. Ce programme triennal a pour objectif global d'améliorer les politiques relatives à l'agriculture paysanne en y intégrant la participation, aux niveaux national et sous-régional, des ruraux pauvres au développement économique et social. Il vise à créer un espace formel de discussion sur les politiques et sur leurs instruments entre les organisations paysannes et les gouvernements. En promouvant une plus grande interaction entre les pouvoirs publics et les organisations paysannes, on améliorera la concertation sur le développement rural et sur des questions relatives à la pauvreté qui concernent de près les projets que le FIDA finance dans la région.
10. Le don proposé financera les composantes et activités suivantes: i) développement des capacités; ii) concertation.
 - 1. Développement des capacités**
11. L'objectif de cette composante est de renforcer les organisations rurales qui représentent les petits producteurs pour leur permettre d'engager des discussions sur les politiques de développement rural à mettre en œuvre dans le cadre de la libéralisation des marchés et sur les politiques rurales mises en place aux niveaux national et sous-régional. En développant les capacités des organisations rurales régionales, on favorisera la création de réseaux et d'alliances, ce qui facilitera, sur la base d'un programme commun, les échanges avec des organisations paysannes similaires.
12. Cette composante aidera à examiner différentes questions relatives aux politiques spécifiques et différenciées susceptibles d'associer les petits exploitants familiaux et les ruraux pauvres au processus politique, social et commercial d'intégration régionale. Ces questions seront ensuite approfondies dans chaque pays, puis incluses dans un programme commun de concertation et de négociations.

2. Concertation

13. Cette composante a pour objet de définir et de formuler un ensemble commun d'actions devant permettre de tirer profit des opportunités du marché en favorisant dans le même temps la concertation sur les politiques, tant parmi les organisations paysannes qu'entre celles-ci et les gouvernements. Ce programme commun sera élaboré, puis approuvé aux niveaux national et sous-régional dans le cadre de concertations et d'accords. Cette composante permettra la mise en œuvre d'actions et d'activités visant à instaurer un espace de dialogue et de négociation entre les organisations et les pouvoirs publics. Le renforcement de la représentation des femmes et de leur participation à la concertation sera, en particulier, traité de façon superficielle. À cette fin, il faudra mener un certain nombre d'activités préparatoires pour définir les thèmes qui formeront ce programme commun et, dans le même temps, organiser des réunions et des rencontres entre les organisations et créer des espaces institutionnels où pourront se dérouler dialogues et négociations.
14. Cette composante apportera, pour ce qui est de l'organisation et de la méthode, un appui aux réunions et ateliers qui se tiendront aux niveaux national et sous-régional, fournissant une aide financière directe devant faciliter la participation la plus large et la plus représentative possible de dirigeants et de délégués d'organisations locales aux réunions et séances de formation.

IV. Résultats et avantages escomptés

15. Les principaux résultats attendus de ce don peuvent se résumer comme suit:

Résultat 1: Aptitude des organisations rurales représentant les petits producteurs à participer aux discussions sur les politiques de développement rural à mener dans le cadre de la libéralisation des marchés, et renforcement des politiques rurales aux niveaux national et sous-régional.

Résultat 2: Définition et formulation d'un ensemble commun d'actions devant permettre de tirer profit des opportunités du marché en favorisant dans le même temps la concertation sur les politiques, tant parmi les organisations paysannes qu'entre celles-ci et les gouvernements.

16. Les avantages et l'impact escomptés seront notamment les suivants:

Impact 1: Amélioration des politiques de développement rural favorables aux pauvres.

Impact 2: Accès des ruraux pauvres facilité, par leurs organisations, aux politiques régionales et nationales, ce qui leur permettra de prendre une part active au processus de développement et d'intégration.

Impact 3: Amélioration des conditions de commercialisation et d'accès aux marchés, y compris par des politiques et des actions en faveur des pauvres, et par la résolution de conflits et de litiges, ce qui se traduira par une hausse significative des revenus des petits producteurs.

V. Dispositions relatives à l'exécution

17. La mise en œuvre du programme sera coordonnée par le Centre international pour le développement humain (CIDH), destinataire du don du FIDA, qui aura la responsabilité fiduciaire des ressources liées au don. Les bénéficiaires du don seront les organisations paysannes et les ruraux pauvres de République dominicaine et d'Amérique centrale. Le CIDH est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée en 1997, dont le siège est situé à San Jose (Costa Rica). Le CIDH a une expérience démontrée du travail d'équipe aux côtés d'organisations rurales et il a, en plusieurs occasions, participé à des activités de concertation et à la mise en œuvre du DR-CAFTA. Il possède les moyens techniques requis pour jouer un rôle de médiateur et appuyer la recherche de

consensus et le dialogue avec la participation d'organisations et d'autorités nationales. Le CIDH a appuyé la tenue de tables rondes réunissant des organisations de la société civile, des entrepreneurs et des gouvernements, le lancement de l'Initiative de la société civile pour l'intégration centraméricaine (ICIC), et la création de l'Organe indigène de coordination pour l'Amérique centrale et de son Comité consultatif (SICA). Il a participé activement à l'analyse et à l'élaboration d'orientations stratégiques visant à soutenir les secteurs productifs et à identifier les effets positifs et, éventuellement, négatifs du DR-CAFTA. Depuis sa création en 1997, le CIDH a mis en œuvre plusieurs projets, études et programmes pour le compte de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque interaméricaine de développement (BID), ainsi que pour des entités régionales telles que la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE).

18. Les dispositions relatives à l'exécution du programme prévoient notamment une assemblée générale, un conseil d'administration, une institution administrative (bénéficiaire du don – CIDH) et une unité technique du don.
19. **L'Assemblée générale** sera composée de délégués des organisations membres. Elle arrêtera les grandes orientations et nommera les membres du conseil d'administration. Elle approuvera ses statuts, élira le conseil d'administration, définira des lignes stratégiques et approuvera les rapports d'activité relatifs aux objectifs stratégiques. Elle approuvera également l'admission de nouveaux partenaires dans le respect de ses statuts. **Le conseil d'administration** comprendra un certain nombre de membres, compris entre trois et six, à déterminer par l'assemblée générale. Il approuvera les plans de travail annuels et suivra et supervisera la mise en œuvre du programme. **L'unité technique du don**, créée au sein du CIDH, assurera l'exécution du programme sous l'autorité du conseil d'administration. Elle mettra en œuvre les plans de travail annuels approuvés par le conseil d'administration et par le FIDA.
20. Le CIDH devra satisfaire à l'ensemble des critères fiduciaires du FIDA tels qu'ils figurent dans l'accord de don pour ce qui est de la gestion des ressources liées au don et des procédures d'achat et de vérification, y compris la préparation de rapports financiers par poste de dépense. L'URAT facilitera la mise en œuvre du don en fournissant assistance technique et suivi.
21. Le programme sera supervisé par la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA, qui sera en contact permanent avec le CIDH, révisera les rapports techniques et financiers, fournira au besoin propositions et approbations, et évaluera la performance de l'organisme chargé de la mise en œuvre et des institutions partenaires.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

22. Le budget total du programme, auquel contribue le FIDA, est estimé à 800 000 USD sur trois ans:

Tableau 1

Coûts par composante et poste de dépense

Poste de dépense	Composantes			Total incluant droits et taxes	% du coût total	Droits et taxes
	Développement des capacités	Concertation	Unité technique du don			
Salaires	---	---	148 000	148 000	19%	
Voyages régionaux	15 000	20 000	10 000	45 000	6%	9 000
Équipement			5 000	5 000	1%	1 000
Formation	130 000	70 000	---	200 000	25%	
Études	80 000	110 000	---	190 000	24%	
Sociétés de conseil	30 000	50 000		80 000	10%	
Ateliers et réunions	20 000	25 000	---	45 000	6%	9 000
Communication	10 000	15 000	---	25 000	3%	
Vérifications	---	---	15 000	15 000	2%	
Frais de fonctionnement			7 000	7 000	1%	1 400
Frais administratifs (5%)	15 000	15 263	9 737	40 000	5,0%	8 000
Coût estimatif total	300 000	305 263	194 737	800 000	100%	28 400
% du coût total	38%	38%	24%	100%		

^a L'exception faite à la politique générale du FIDA de ne payer ni droits ni taxes se justifie, dans le cas présent, par le fait que le bénéficiaire est une ONG et que le FIDA finance l'ensemble du programme.

Logical Framework

Objective hierarchy	Key performance indicators and targets ^a	Monitoring mechanisms and information sources	Assumptions and risks
<p>Goal Policies on small holder agriculture for inclusive social and economic development processes of the rural poor will be improved at national and regional levels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % of country and sub-regional pro-poor rural development policies include small holder agriculture within the framework of trade agreements. • % of financial resources for pro-poor policies allocated 	<ul style="list-style-type: none"> • National policy documents • Budget allocations 	
<p>Project Purpose Effective mechanisms for policy dialogue between organizations representing the interests of rural poor families and government authorities and other public-sector entities, within the framework of the DR-CAFTA, and other regional trade agreements are operating</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Level of participation by representatives of rural organizations in policy forums (aprox. 80%) • Regulations related to DR-CAFTA arrangements have incorporated specific concerns of small holder agricultural families 	<ul style="list-style-type: none"> • Minutes of the forums • Documentation of regulations • Official policy statements 	<ul style="list-style-type: none"> • Authorities and decision-making bodies of DR-CAFTA maintain the common agreed political agenda
<p>Output by component</p>			
<p>Component: Capacity Development</p>			
<p>Output 1: Capacity of rural organizations representing small-scale producers to be able to engage in discussions on key rural development policies related to trade liberalization and national and sub regional rural policies strengthened.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No of smallholder organizations trained in agricultural policies in relation to the DR-CAFTA and similar agreements • Policy proposals prepared by rural organizations • Established regional alliances by rural organizations 	<ul style="list-style-type: none"> • Monitoring studies and self-assessments exercises • Policy proposals • Event records • Analytical documentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Individual DR-CAFTA member countries are willing to create the necessary national conditions for policy dialogue with the organizations of the poor
<p>Component: Policy Dialogue</p>			
<p>Output 2: Identification and Formulation of a common policy agenda and actions aimed at taking advantage of trade opportunities, facilitating at the same time a dialogue on policies among small-scale producer organizations and between them and national governments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agreements on common agendas by rural organizations as a result of meeting/events • Common agenda with representatives of rural organizations prepared • Number of policy, program and project proposals submitted by rural organizations adopted • Number of meetings/events (approx. 20) with participation of representative rural organizations • Number of meetings and/or periodic policy consultations between governments and rural organizations. • Increases access to information sources by national and regional government authorities and rural organizations 	<ul style="list-style-type: none"> • Supportive documentation on common agendas • Proposal documentation • Summary records of discussions • Minutes of meetings • Media coverage 	
<p>Activities:</p>			
<p>Component 1: Stronger organizations of small farmers in trade policy discussions</p>			
<ul style="list-style-type: none"> - Establishing information and communication networks among national and regional organizations. - Designing and implementing of training for organizations. - Promoting the exchange of experiences among rural organizations representing small farmers. - Conducting studies, research, case studies for policy analysis and organizational development in relation to CAFTA and similar agreements. - Carrying out exchange between rural organizations representing small farmers, IFAD, projects financed by the Fund, as well as with its regional programmes such as RUTA 			
<p>Component 2: Policy dialogue facilitation among rural organizations and between them and governments.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> - Identifying priority issues for preparation and implementation of a rural organization common agenda for policy dialogue. - Carrying out studies and training with existing national and regional organizations representing small-scale farmers to developing strategies and working tools for the operation and sustainability of dialogue mechanisms. - Carrying out fora, meetings and events to seek agreement among organizations involved concerning key issues - Systematizing lessons learned and dissemination of programme outputs. - Organize exchange of experiences with integration of grass-root organizations in national trade policies related to CAFTA arrangements - Meetings and/or periodic policy consultations between governments and rural organizations. - Facilitate access to information sources by national and regional government authorities and rural organizations 			

^a Targets and Timeline will be defined during early implementation phase and in AWBP.

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP): Programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord

I. Généralités

1. La finance rurale apparaît de plus en plus comme un outil essentiel de réduction de la pauvreté et de développement rural. Dans son rapport intitulé Investir dans le développement, publié en 2005, le Projet du Millénaire pour le développement (Nations Unies) met l'accent sur la nécessité de permettre aux petits agriculteurs et aux communautés rurales d'avoir accès, entre autres choses, aux services financiers. Grâce à ces services, les ruraux pauvres bénéficient de revenus supplémentaires qui, souvent, leur servent à améliorer leur santé et leur nutrition, ainsi qu'à envoyer leurs enfants plus régulièrement à l'école, notamment pour les femmes. En améliorant l'accès aux services financiers, on contribue donc activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
2. Le FIDA reconnaît, lui aussi, l'importance cruciale des services financiers pour les ruraux pauvres et la nécessité de faciliter l'accès à tout un ensemble de services de ce type. Là où les marchés financiers ruraux ne sont pas développés, le FIDA a constaté qu'il faut axer l'aide sur le développement d'institutions financières rurales professionnelles et souples. À travers sa politique de finance rurale, il confirme son attachement à rechercher de meilleurs moyens d'appuyer ce secteur au bénéfice des ruraux pauvres.
3. Malgré les récentes avancées observées dans quelques pays, la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) est toujours considérée comme ayant l'un des secteurs de microcrédit parmi les moins développés, ainsi qu'un secteur financier rural très traditionnel qui n'arrive pas à atteindre les pauvres. Les banques communautaires existantes et les institutions de microfinance (IMF) sont concentrées principalement dans les zones urbaines et périurbaines. La région se caractérise également par un fort engagement de l'État dans le secteur financier et par l'absence de lois et de réglementations appropriées régissant le microcrédit. De ce fait, des millions de ruraux pauvres continuent de n'avoir aucun accès à des services financiers adéquats. Pour pouvoir les aider plus largement, il faut opérer dans ce secteur des mutations décisives. La région dans son ensemble est désormais prête à voir se développer massivement les services de microcrédit, et le FIDA, grâce à sa position, peut saisir cette occasion pour créer les capacités institutionnelles qui permettront de fournir ces services aux ruraux pauvres.
4. Compte tenu des performances médiocres qu'obtiennent les banques nationales de développement agricole en matière d'aide aux ruraux pauvres, le FIDA a expérimenté, dans le cadre des programmes qu'il a développés plus récemment dans la région, de nouveaux modèles et instruments pour que ces ruraux pauvres aient accès aux services financiers. Cela va du soutien apporté aux fonds de crédit villageois (également appelés Sanadiq) en Syrie et au Soudan à la collaboration avec des institutions intermédiaires (comme le Fonds social pour le développement en Égypte) susceptibles de proposer un ensemble de services financiers aux IMF et aux ONG présentes dans les zones rurales, en passant par la promotion des Caisses locales de mutualité agricole en Algérie et par l'étude des capacités des banques commerciales à s'engager directement dans le microcrédit rural (en partenariat avec ACCION). La plupart des initiatives susmentionnées sont encore relativement jeunes, et il faudra poursuivre cette démarche pour enregistrer des progrès et des réalisations durables dans ce domaine.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Compte tenu des difficultés que rencontre le secteur de la microfinance rurale dans la région et des faiblesses qui le caractérisent, il faut impérativement y développer des compétences durables pour appuyer les interventions de finance rurale que mènent le FIDA et ses partenaires gouvernementaux en recourant à l'assistance technique, au renforcement des capacités, à la formation, à la gestion des connaissances, à la sensibilisation et à la mise en place de réseaux. Actuellement, le FIDA investit plus de 60 millions de USD dans 20 projets de finance rurale qui couvrent neuf pays de la région. Il est prévu que le portefeuille de finance rurale de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord continue de croître dans un avenir proche.
6. Lors du Sommet du G8 qui s'est tenu à Sea Island en juin 2004, le GCAP a contribué à la définition d'un mécanisme spécialisé multidonateur destiné à développer la microfinance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MOAN). Le G8, dans son Plan à l'appui de la réforme, a approuvé l'initiative du GCAP concernant la région MOAN, notamment la création du Groupe consultatif pour la microfinance (GCM) dans cette région. Le GCM comprend des bailleurs de fonds de premier plan (comme la Banque mondiale et l'USAID), des donateurs arabes, des agents d'exécution et des dirigeants de la région. Son rôle est de fournir des conseils stratégiques et de servir de lieu de rencontres et d'échanges sur les meilleures pratiques à appliquer en matière de microfinancement.
7. Le GCAP a également mis en place une Initiative régionale MOAN, qui comprend cinq composantes principales: 1) renforcement des capacités des fournisseurs de microcrédit au sein d'un partenariat avec Sanabel, réseau de microfinance des pays arabes; 2) amélioration des cadres directeurs; 3) coordination et harmonisation des donateurs dans le domaine de la microfinance; 4) financement d'activités novatrices et de nouvelles institutions sur de nouveaux marchés; et 5) sensibilisation aux meilleures pratiques de microfinance. En 2005, le GCAP a ouvert à Amman (Jordanie) un centre technique régional chargé de gérer le Programme régional MOAN. Ce centre propose en outre des fonds et des programmes de formation aux agents d'exécution sur le terrain.
8. Pour l'heure, toutefois, l'Initiative régionale MOAN du GCAP ne couvre pas encore le domaine de la microfinance *rurale* de manière substantielle, et les bureaux du centre ne disposent d'aucun personnel compétent en finance rurale. Aussi la mise en place d'un partenariat avec l'Initiative régionale MOAN du GCAP permettrait-elle de soutenir leurs activités en cours ainsi que les volets du programme touchant à la microfinance, qui intéressent aussi bien le GCAP que le FIDA.

III. Programme proposé

9. L'objectif global du programme de partenariat régional (PPR) est d'améliorer l'accès des ruraux pauvres de la région POAN à des services financiers durables.

Le PPR a pour objectifs spécifiques:

1. d'améliorer la fourniture, l'accès, l'adéquation et le caractère durable des services financiers pour les ruraux pauvres de la région POAN; et
2. de renforcer le cadre et la réglementation des services financiers ruraux.

10. Les objectifs du PPR seraient atteints en s'appuyant sur un ensemble de cinq activités liées entre elles, gérées par un coordinateur pour la finance rurale nommé par le GCAP et travaillant à partir de ses bureaux d'Amman:
 - a) Renforcement des capacités des institutions de microfinance appuyées par le FIDA
11. Diverses activités seront supervisées par le coordinateur pour renforcer la capacité des institutions de finance rurale que le FIDA appuie dans la région. L'appui au renforcement des capacités s'effectuerait à différents stades, et aussi bien au niveau régional qu'à celui des pays. L'appui au niveau des pays se fondera sur une évaluation des besoins spécifiques menée par les équipes de gestion des programmes de pays du FIDA (notamment le chargé de programme de pays, le responsable de terrain, l'administrateur local, l'économiste régional de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, et le gestionnaire du portefeuille d'investissement dans le pays). Le renforcement des capacités et l'appui technique seraient fournis par le coordinateur ou par des conseillers spécialisés recrutés pour une courte durée dans le cadre du programme.
 - b) Développement d'un réseau de communautés de pratique en matière de finance rurale
12. Le coordinateur mettrait en place un réseau de consultants, de conseillers techniques, de groupes de réflexion ou d'instituts de recherche locaux, recrutés pour une durée limitée, et susceptibles d'être utilisés au besoin pour développer des partenariats à long terme. Il trouvera un soutien auprès du Sanabel (réseau existant d'IMF arabes), des réseaux du GCAP et du GCM pour la région MOAN, ainsi qu'auprès de la communauté plus vaste des agents de terrain. Il élaborera une base de données des meilleures pratiques de microfinance et de finance rurale, ainsi que des experts et conseillers spécialisés avec lesquels le FIDA et ses partenaires pourraient travailler dans les différents pays de la région.
 - c) Coordination avec les autres donateurs et partenaires de finance rurale par l'intermédiaire du GCAP
13. Le coordinateur assistera à toutes les réunions annuelles du GCM pour la région MOAN, organisées sous l'égide du GCAP, auquel il rendra compte, notamment, des nouvelles initiatives, des progrès réalisés, des enseignements tirés et des succès obtenus susceptibles d'intéresser l'ensemble de la communauté. Il participera également aux tables rondes régionales et nationales consacrées au microcrédit et à la finance rurale, ainsi qu'aux autres ateliers de travail et conférences où il sera débattu de l'élaboration de stratégies nationales de microfinance ou de finance rurale. Il travaillera, en outre, en coordination avec les autres initiatives et programmes nationaux relevant du portefeuille du FIDA, et nouera des contacts et échangera des informations avec les différentes parties qui, dans chaque pays, œuvrent dans le domaine de la finance rurale.
 - d) Promotion de la concertation en matière de finance rurale
14. Il s'agira prioritairement d'aider à créer un contexte général propice à l'émergence, dans la région POAN, d'un marché financier rural favorable aux pauvres qui soit complet, concurrentiel et intégrateur. Les principales activités seront: a) la participation du coordinateur aux discussions coordonnées menées entre les partenaires de développement et les gouvernements et les banques centrales au sujet des politiques, lois et réglementations nécessaires pour faciliter la mobilisation de petits dépôts et protéger les petits épargnants; et b) l'offre, aux institutions de finance rurale, d'un appui leur permettant d'engager avec les décideurs une concertation véritable sur les questions de finance rurale.

- e) Partage et gestion des connaissances sur les meilleures pratiques
15. Le coordinateur élaborera un système de gestion des connaissances auquel auront accès les programmes et projets appuyés par le FIDA, les personnels du FIDA et de l'UNOPS, ainsi que d'autres parties qui œuvrent en faveur du développement et qu'intéresseraient le partage et la mise en application de connaissances liées à une région spécifique, et d'enseignements tirés de l'expérience et de pratiques optimales de finance rurale. La base de connaissances pourra être externe (sources Internet ou enseignements tirés de l'expérience du FIDA au niveau mondial) ou interne (expériences d'exécution partagées dans la région concernant la définition et la conception de solutions de finance rurale innovantes).

IV. Résultats et avantages escomptés

16. Les résultats et avantages escomptés des deux principaux volets du PPR sont notamment:
17. Résultats et avantages liés à l'objectif 1:
- meilleures définition et conception des interventions de finance rurale;
 - renforcement des capacités de mise en œuvre et des compétences pour des interventions de finance rurale plus efficaces;
 - amélioration du suivi et de l'établissement des rapports relatifs à la microfinance et à la finance rurale, et de l'évaluation de l'impact des interventions de finance rurale;
 - renforcement de la portée et de la viabilité des interventions de finance rurale; et
 - meilleur partage des connaissances et adoption de méthodes plus efficaces dans le cadre des projets et programmes appuyés par le FIDA.
18. Résultats et avantages liés à l'objectif 2:
- renforcement du soutien apporté à la définition et à la mise en œuvre de stratégies nationales de microcrédit et de finance rurale dans certains pays;
 - focalisation plus grande sur la dimension «rurale» de la mise en place de «secteurs financiers intégrateurs»;
 - amélioration de la coordination avec les autres donateurs pour créer, dans la région, des secteurs financiers intégrateurs, notamment dans le cadre des activités du GCM et du centre d'Amman du GCAP; et
 - amélioration du partage des connaissances et adoption de méthodes et d'instruments plus efficaces ainsi que des meilleures pratiques de finance rurale par les projets et programmes appuyés par le FIDA et au sein de la communauté plus vaste des acteurs qui œuvrent en faveur du développement.

V. Dispositions relatives à l'exécution

19. Le PPR sera mis en œuvre par le GCAP, au sein duquel 33 organismes de développement publics et privés (dont le FIDA) travaillent de concert à rendre les services financiers plus accessibles aux pauvres des pays en développement.
20. Le contrôle de la mise en œuvre d'ensemble du programme sera assuré par un comité de pilotage comprenant deux représentants du GCAP (le directeur de l'Initiative MOAN et l'administrateur de l'Initiative relative à l'efficacité de l'aide) et deux représentants du FIDA (un économiste régional de la Division Proche-Orient

et Afrique du Nord et un conseiller technique en finance rurale de la Division consultative technique). Le directeur du centre MOAN du GCAP et le coordinateur seront membres de droit du comité de pilotage, le coordinateur assumant les fonctions de secrétaire et d'organisateur dudit comité. Ce dernier sera présidé alternativement par le FIDA et par le GCAP et se réunira une fois par an pour approuver le plan de travail et le budget de l'année à venir, examiner l'état d'avancement des activités engagées, les dépenses et les résultats au regard du plan de travail et budget correspondants, et fournir des indications quant aux futures orientations du programme.

21. Le coordinateur rendra compte administrativement au GCAP. Il disposera en outre de l'autorité et du budget nécessaires pour recruter, au besoin et après consultation du GCAP et du FIDA, des experts et des conseillers spécialisés. Le GCAP gèrera les fonds du don comme indiqué ci-après. Il sera également chargé de l'appui administratif du programme et de la formation du coordinateur. La fréquence des rapports financiers respectera les dispositions de l'accord relatif au don conclu entre le FIDA et la Banque mondiale.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

22. La proposition actuelle prévoit pour le FIDA un budget de 1,2 million de USD sur une période de trois ans (2007 à 2009). Ce montant s'ajouterait aux contributions existantes de 1,89 million de USD destinées au centre technique et fournies par les membres donateurs du GCAP. En outre, le Département d'État américain envisage d'accorder une contribution de 2,0 millions de USD.

Tableau préliminaire des dépenses

Poste de dépense	1 ^{re} année 2007	2 ^e année 2008	3 ^e année 2009	Montant total (USD)
Contributions FIDA				
Coordinateur	130 000	143 000	156 000	429 000
Appui technique (conseillers/experts)	75 000	75 000	75 000	225 000
Frais de voyage	40 000	45 000	50 000	135 000
Frais de recherche, de gestion des connaissances & de coordination	35 000	40 000	45 000	120 000
Formation et ateliers	45 000	47 000	49 000	141 000
Frais généraux d'administration	50 000	50 000	50 000	150 000
Sous-total (FIDA)	375 000	400 000	425 000	1 200 000
Sous-total (autres donateurs membres du GCAP)	630 000	630 000	630 000	1 890 000
Département d'État américain (en attente).	650 000	650 000	700 000	2 000 000
Total	1 655 000	1 680 000	1 755 000	5 090 000

Logical framework

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal			
To improve access of the rural poor people in the NENA region to sustainable financial services.	Number of poor people accessing financial services in rural areas	National statistics Project baseline and completion reports MIX market outreach indicators Monitoring and impact studies	Continued priority of building inclusive financial sectors. Availability of data Participation of relevant actors in MIX Market
Objective 1			
To improve the delivery, outreach, appropriateness and sustainability of financial services for the rural poor in NENA	Number of institutions engaged in providing access to financial services for the rural poor.	IFAD/CGAP reports, project cycle documents (e.g., formulation, appraisal, President's reports, COSOPs)	Ongoing IFAD lending in the region
Objective 1 Outputs/benefits			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Improved identification and design of RF interventions ▪ Strengthened implementation capacity and know-how for more effective RF interventions ▪ Improved MFI/RFI monitoring and reporting and impact assessment of RF interventions ▪ Increased outreach and viability of rural finance interventions ▪ Improved sharing of knowledge and the adoption of improved methodologies among IFAD-supported projects and programmes. 	<p>Participation of regional partners and relevant stakeholders in project design; Decision Tools and Learning Notes used in project design and formulation;</p> <p>Participation of regional collaborators, target group/clients in ongoing training as appropriate</p> <p>Number of IFAD supported RF institutions reporting regularly to the MIX Market Mainstreamed use of MIX Market by CPMs and PMUs to monitor RF interventions</p> <p>Percentage increase of poor people accessing financial services in rural areas Participation of RF partners in the MIX Market Mainstreamed use of MIX Market by CPMs and PMUs to monitor RF interventions</p> <p>Adequate documentation of project processes and lessons learned Participation of regional collaborators, target group/clients in thematic workshops, exchange visits, and other formal and informal exchange mechanisms Application of regional best practices</p>	<p>Project cycle documentation</p> <p>Training reports</p> <p>Projects/programmes reports; Ongoing project monitoring Mix Market (www.mixmarket.org)</p> <p>National statistics Baseline data Projects/programmes reports; MIX Market (www.mixmarket.org)</p> <p>Number of exchange visits, workshops, reports, disseminations tools, thematic newsletters and publications Regular project reporting Ongoing project monitoring</p>	<p>Ongoing IFAD lending in the region</p> <p>Continued requirement to submit RIMS indicators for rural finance</p> <p>Availability of national; statistics and baseline data Continued requirement to submit RIMS indicators for rural finance</p> <p>Availability of all stakeholders to share their knowledge base IFAD's continued commitment in implementing knowledge management principles and practices in order to achieve organisational objectives</p>
Objective 2			
To strengthen the policy and regulatory framework for rural financial service delivery	Number of participatory dialogue forums organized at both the regional and national levels.	Programme reports, backstopping mission reports.	Stakeholders represented at the national and regional levels are open to dialogue and receptive of regional and international support and cooperation.
Objective 2 Outputs/benefits			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Better support provided to the design and implementation of national micro / rural finance strategies in selected countries 	IFAD/CGAP joint participation in formulation exercises for the development of MF National Strategies	Presence and implementation of MF national strategies	Need for a microfinance/rural finance regulatory framework in the identified countries

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Increased focus on the “rural” dimension and address challenges of building “inclusive financial sectors” ▪ Improved coordination with other donors developed around the objective of building inclusive financial sectors in the region, including within the scope of the MCG and the CGAP Amman hub ▪ Improved sharing of knowledge and the adoption of improved methodologies, tools and best practices in rural finance among IFAD-supported projects and programmes and the broader development community 	<p>Number of financial products developed that specifically meets the needs of poor rural clients.</p> <p>Participation in national/regional donor coordination groups in rural finance/microfinance</p> <p>Participation in national workshops</p> <p>Development of joint strategies for building inclusive financial sectors</p> <p>Adequate documentation of project processes and lessons learned</p> <p>Participation of project staff, regional collaborators, target group/clients in thematic workshops, exchange visits, and other formal and informal exchange mechanisms</p> <p>Application of regional best practices</p>	<p>Ongoing project monitoring</p> <p>Regular project reporting</p> <p>Common workplan in microfinance developed at national and regional levels</p> <p>Number of exchange visits, workshops, reports, disseminations tools, thematic newsletters and publications</p> <p>Regular project reporting</p> <p>Ongoing project monitoring</p>	<p>IFAD continued focus on the rural dimension of poverty</p> <p>Availability of all stakeholders to share their knowledge base</p> <p>IFAD’s continued commitment in implementing knowledge management principles and practices in order to achieve organisational objectives</p>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong

I. Généralités

1. La sous-région du Grand Mékong, qui englobe le Cambodge, la province du Yunnan en Chine, le Laos, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam, compte environ 255 millions de personnes. Ces dix dernières années, le PIB par habitant a augmenté dans la région, témoin de la croissance économique dont bénéficient les pays cités grâce à l'intégration régionale, à l'amélioration des politiques menées, à l'accroissement des investissements et à l'instauration d'une stabilité politique relative. Malgré les débouchés qu'offrent le commerce régional et les marchés voisins, on constate qu'une grande partie de la population reste pauvre et se concentre dans les zones rurales, en particulier dans des zones très reculées occupées par des minorités ethniques. Pour que les ménages ruraux pauvres puissent réussir leur transition vers une agriculture compétitive axée sur le marché, il leur faut acquérir de nouvelles techniques et de nouvelles compétences, accéder à des marchés rentables et disposer de filières qui fonctionnent bien pour ce qui est du transport, de la transformation, de la vente de produits et du retour d'information sur les besoins des marchés.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

2. L'appui du FIDA et son rôle premier consistent à guider l'élaboration des modalités de création de filières agricoles favorables aux pauvres, à diffuser les enseignements tirés auprès des praticiens du développement et des décideurs, et à améliorer la coordination entre les deux groupes. Le programme proposé sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat stratégique conclu avec la Banque asiatique de développement (BASD) et s'appuiera sur le Groupe de travail sur l'agriculture, l'un des principaux acteurs de la région du Grand Mékong. Dans le cadre des activités de collaboration qu'elle mène dans les pays du Grand Mékong, la FAO a forgé un partenariat avec le Gouvernement thaïlandais dans le cadre de la coopération Sud-Sud et a conclu des accords de coopération technique entre pays en développement (CTPD), dans le cadre desquels des experts sont mis à disposition. L'initiative proposée s'appuiera sur des partenariats déjà conclus entre les pays du Grand Mékong et exploitera les réseaux existants de compétences régionales de terrain.

III. Programme proposé

3. Le programme a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie, les revenus et la compétitivité agricole des ménages ruraux pauvres dans le cadre de l'intégration régionale du Grand Mékong. Ses objectifs spécifiques sont:
 - a) d'améliorer les techniques de production, de manutention et de transformation ou d'en introduire de nouvelles pour les produits de base qui intéressent les ménages ruraux pauvres, notamment les femmes;
 - b) de faire en sorte que les filières de produits de base soient plus rémunératrices pour les producteurs pauvres en instituant des partenariats équilibrés entre acheteurs et producteurs; et
 - c) de développer les échanges des ménages ruraux pauvres entre les pays du Grand Mékong en étudiant de nouvelles méthodes d'évaluation de la demande et en levant les obstacles commerciaux.

4. Le programme comprend trois composantes étroitement liées, qui se présentent comme suit:
 - a) Mise au point, à l'appui des ménages ruraux pauvres, de modalités concernant la mise en œuvre d'activités compétitives de production et de transformation, l'intégration de la filière des produits de base et la commercialisation interrégionale
5. Les activités liées à cette composante consistent, d'une part, à adapter les techniques existantes à la production et à la transformation des produits de base qui intéressent les ménages ruraux pauvres et, d'autre part, à introduire des sites pilotes au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Viet Nam. Les produits de base sont: i) des produits destinés à la transformation dans un pays voisin; ii) des produits de qualité périssables destinés aux marchés voisins et à un marché local exigeant; et iii) des produits naturels destinés à valoriser la transformation des produits à l'échelle du village. Un projet pilote type comportera les éléments suivants: a) l'évaluation participative des obstacles à la production et à la commercialisation que rencontrent les producteurs pauvres, en mettant en évidence les sexospécificités afin de déterminer l'impact des politiques (ou de leur absence) et des réglementations commerciales sur les producteurs pauvres; b) l'essai et l'adaptation de techniques de production, de manutention et de transformation; c) la mobilisation et l'organisation des groupes de producteurs; d) la mise au point de programmes d'appui (brochures, intrants, dons/crédits); e) la fourniture d'un appui technique et matériel; et f) la formation des producteurs à la gestion d'entreprise et aux techniques commerciales.
 - b) Renforcement des capacités et diffusion de l'expérience tirée des projets pilotes
6. Les activités liées à cette composante ont pour objet de former certains conseillers et formateurs publics aux pratiques de production et de manutention des produits de base cités antérieurement; et d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de formation commerciale destiné aux petits producteurs de produits primaires et aux conseillers des sites pilotes. Elles visent également à appuyer la création et le fonctionnement de forums commerciaux dans trois «couloirs» (Cambodge-Thaïlande, Laos-Thaïlande, Myanmar-Chine) de manière à éliminer les obstacles d'ordre institutionnel qui subsistent; et à aider les groupes de formation ou d'appui aux produits de base à définir des modalités d'intensification de la coopération entre les acteurs d'une même filière.
7. De surcroît, les groupes d'appui aux produits de base examineront l'expérience acquise par les projets pilotes et d'autres études de cas pertinentes afin d'analyser l'effet que produisent les différents types d'intervention sur les acteurs des filières de produits de base, en particulier les petits producteurs. Il sera collationné et mis à disposition une documentation sur: a) les techniques propres à certains produits de base et leur rentabilité (par les réseaux, principalement); b) les normes de qualité des produits et les stratégies de mise en œuvre de programmes de certification; et c) des questions transversales, notamment les modalités de coopération au sein des filières, d'autres aspects de leur gestion et la méthode d'analyse utilisée.
 - c) Gestion du programme, analyse stratégique et liaison
8. Les activités liées à cette composante visent à mettre en place les capacités de gestion, de coordination et de supervision nécessaires à la planification et à l'exécution des activités du programme. L'Unité de gestion du programme (UGP) fera office d'intermédiaire entre l'équipe spéciale de la politique commerciale régionale, les groupes d'appui aux produits de base et les différents projets pilotes. Elle veillera à ce que l'analyse s'effectue conformément à la politique et à la législation définies et appliquées par l'équipe spéciale. Elle évaluera et favorisera

l'application des bonnes pratiques agricoles et manufacturières et des procédures de certification correspondantes, formulera des propositions sur la manière de rationaliser les normes de certification et avancera des stratégies pour ce qui est d'adopter et d'appliquer de nouveaux ensembles de normes dans les projets pilotes. S'agissant du développement des marchés, l'équipe spéciale régionale aidera à actualiser les informations dont on dispose sur les réglementations applicables au commerce à l'intérieur du Grand Mékong et avec ses partenaires voisins, et à actualiser celles dont on dispose sur l'application effective des tarifs douaniers et des réglementations aux postes commerciaux établis aux frontières nationales et aux points de contrôle à l'intérieur du pays, ainsi que sur les moyens permettant aux acteurs modestes de surmonter les obstacles et de tirer pleinement profit des nouveaux débouchés.

IV. Résultats et avantages escomptés

9. Sont escomptés les résultats suivants:
- techniques testées et adaptées aux produits de base qui intéressent les ménages ruraux pauvres, notamment les femmes, expliquées par des brochures faciles à comprendre par des praticiens et des formateurs situés hors des zones pilotes;
 - modalités mises en place, testées et documentées à l'intention des ménages ruraux pauvres, passant par une meilleure coopération à l'intérieur des filières de produits de base, et qui seront diffusées par les réseaux officiels, les forums commerciaux et le groupe d'appui aux produits de base; et
 - praticiens (producteurs, transporteurs et transformateurs) formés aux techniques et opérations commerciales au sein des filières pilotes de produits de base.

Répercussions attendues

Zones pilotes:

- accroissement des revenus des producteurs, transporteurs et transformateurs grâce à l'adoption de meilleures pratiques améliorant la productivité et la qualité et ajoutant de la valeur au produit; et
- autonomisation des ménages ruraux pauvres, en particulier des femmes, par la coopération de groupe et la formation à la gestion d'entreprise.

Niveau national:

- meilleure connaissance des techniques et des modalités qu'appliquent les ménages ruraux pauvres pour coopérer dans les filières de produits de base et commercer aux frontières; et
- prise de conscience, de la part des décideurs, des législateurs et des organismes d'exécution, des obstacles qui freinent le commerce.

Niveau régional:

- instauration, par-delà les frontières nationales, de nouvelles relations commerciales profitant aux pauvres; et
- renforcement des réseaux spécifiques à certains produits et intersectoriels.

V. Dispositions relatives à l'exécution

10. La mise en œuvre du programme sera coordonnée, au niveau régional, par une UGP opérant au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. L'UGP, qui sera composée d'un coordinateur et d'un assistant qualifié, aura accès aux moyens techniques du réseau mondial de la FAO et aux moyens administratifs du Bureau

régional de la FAO. Elle assumera les tâches suivantes: appuyer la mise en œuvre (services techniques et consultatifs spécialisés); appuyer la création et le suivi de sites opérationnels pilotes; garantir le contrôle et l'assurance de la qualité; administrer le recrutement et la sélection des conseillers thaïlandais et régionaux; mener des évaluations et étudier les enseignements tirés; assurer la gestion et le partage des connaissances, la communication, la promotion et la concertation. En outre, l'UGP, dans sa gestion quotidienne du programme, favorisera les échanges entre les acteurs des cinq pays concernés, recrutera, organisera et supervisera les apports des consultants. Elle coordonnera et suivra, par l'intermédiaire des représentants nommés par les projets pilotes (provenant le plus souvent de chambres de commerce nationales ou de leurs antennes locales), la mise en œuvre de ces projets. Elle surveillera également les activités de renforcement des capacités et de diffusion des informations, notamment les programmes de formation, les forums commerciaux, la mise en place de réseaux de produits de base et l'élaboration des modalités de coopération frontalière. Enfin, elle servira de secrétariat à l'équipe spéciale de la politique commerciale régionale et aux groupes d'appui aux produits de base, mettant à disposition les données et informations saisies sur le terrain et diffusant les propositions aux destinataires désignés dans les pays du Grand Mékong. Le coordinateur du programme sera nommé conjointement par le Gouvernement thaïlandais, la FAO et le FIDA, et sera appuyé d'un assistant/secrétaire. Le FIDA supervisera directement les activités des dons.

11. La périodicité des rapports financiers sera conforme à l'accord de don conclu entre le FIDA et la FAO.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

12. Le budget total du programme est estimé à 739 000 USD sur trois ans, dont 609 000 USD seront accordés par le FIDA sous la forme suivante:

Ventilation du don du FIDA (USD)

Poste de dépense	Total
Formation, assistance technique	453 000
Équipement, intrants	68 000
Études, enquêtes	33 000
Ateliers, réunions	55 000
Total	609 000

13. Le coût total prévu du programme s'élève à 739 000 USD, y compris les intrants en nature et en espèces fournis par les gouvernements participants. En 2007, les dépenses devraient s'élever à 290 000 USD pour passer à 180 000 USD en 2008 et atteindre 139 000 USD en 2009. La FAO accordera 112 000 USD sous la forme de services de spécialistes et appuiera les projets pilotes menés dans les huit filières de produits de base qu'aura sélectionnées le Bureau régional de Bangkok. D'autres compétences techniques seront, au besoin, fournies par le siège de la FAO à Rome. Les contributions des gouvernements hôtes devraient s'élever à 18 000 USD sous forme d'indemnités journalières de subsistance et d'hébergement des conseillers originaires de Thaïlande ou de la région.

Logical framework

Objectives/Outputs	Components/Activities	Indicators/Means of Verification	2007	2008	2009	External Factors
<p>Overall Objective Improve livelihoods, income and agricultural competitiveness of rural households in a regionally integrated Greater Mekong Sub-region.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Studies to assess changes in income (within and outside the pilot areas). Studies to assess changes in productivity, produce quality and value added (within and outside the pilot areas) 	Monitoring and evaluation plan	Monitoring and evaluation plan	Monitoring and evaluation plan	Positive economic development; favourable investment climate; Government actions to enforce trade agreements and legislation.
<p>Specific Objectives Introduce new production, handling and processing technologies for important poor rural households commodities; make commodity chains more effective for smallholders; and facilitate expanded trade within GMS and neighbouring countries.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Number of primary and secondary technology adoptions Studies to assess poor rural households influence in commodity chains Number of market surveys, removed trade barriers and traded volumes. 	Monitoring and evaluation plan	Monitoring and evaluation plan	Monitoring and evaluation plan	Relevant technology available in Thailand. Willingness among enforcers to take action.
Outputs	<p>A. Pro-poor rural households pilot projects to introduce profitable technologies for smallholders, models for pro-poor rural households commodity chain co-operation, and manageable market exploitation approaches</p> <p>TECHNOLOGY ADAPTATION AND DEVELOPMENT: (All pilot commodities)</p>					
O/A 1	Tested, adapted and established technologies for improved primary production/post-harvest & handling practices for selected commodities.	A/A 1.0 Test, modify and document improved practices (frequently through Thai consultants in co-operation with local institutional counterparts)	<ul style="list-style-type: none"> Number and quality of tested technologies/practices 	5	3	Thai consultants available
O/A 2	Production groups established.	A/A 2.0 Mobilise and organize production groups	<ul style="list-style-type: none"> Number of production groups established 	8-12		

Objectives/Outputs		Components/Activities		Indicators/Means of Verification	2007	2008	2009	External Factors
	Support services package defined		Introduce support services package (particularly for beef cattle, seaweed and bamboo/rattan)					
O/A 3	Manuals on good agricultural practices (including minimum application of chemicals).	A/A 3.0	Prepare manual (within workshop setting) with inputs by advisory staff and consultant editors	<ul style="list-style-type: none"> Number of production manuals prepared and copies printed 	5	3		
O/A 4	Manuals on good handling practices and certification procedures (that could be applied by actors outside the pilot area with affordable level of external support).	A/A 4.0	Prepare manual	<ul style="list-style-type: none"> Number of handling/processing manuals prepared and copies printed 	2	1		
O/A 5	Trained primary producers on technical skills for selected commodities.	A/A 5.0	Conduct in-situ training of producers on GAP and other skills to increase productivity, improve quality or add value	<ul style="list-style-type: none"> Number of primary producers trained 	4x20=80	4x20=80		
O/A 6	Trained primary producers on entrepreneurial and marketing skills.	A/A 6.0	Conduct case study based training	<ul style="list-style-type: none"> Number of primary producers trained 	80	80		
O/A 7	Trained processors/traders on improved handling, processing & packaging technologies.	A/A 7.0	Conduct in-situ and classroom training of traders and processors	<ul style="list-style-type: none"> Number of trained processors/traders 	5+5+5=15			
			DEVELOPING BETTER MODALITIES FOR PRO-POOR COMMODITY CHAIN CO-OPERATION: (Contract vegetables, beef cattle out-grazing and seaweed processing)					
O/A 8	Identified production areas.	A/A 8.0	Assessment of production locales	<ul style="list-style-type: none"> Number of production areas 	2+1=3			

Objectives/Outputs		Components/Activities		Indicators/Means of Verification	2007	2008	2009	External Factors
O/A 9	Agreement on supply conditions.	A/A 9.0	Information/negotiation of contract terms between buyer and suppliers	<ul style="list-style-type: none"> Balanced models for agreements between suppliers, transporters and buyers developed and documented 				
	Modalities documented		Document modalities					
			DEVELOPING BETTER MODALITIES FOR ACCESSING NEIGHBOURING MARKETS: (Maize, soybeans, fruit and beef)					
O/A 10	Market assessments completed.	A/A 10.0	Conduct analyses of markets in neighbouring countries (Thailand & China)	<ul style="list-style-type: none"> Number of markets surveys Methodology of market surveys documented in handbooks 	4			
O/A 11	Studies of trade impediments completed.	A/A 11.0	Conduct/monitor studies of domestic and border trade barriers	<ul style="list-style-type: none"> Number of studies Trade barriers well researched and documented 				
	Modalities documented		Document modalities					
			B. Capacity building and dissemination of pilot project experiences					
O/B 12	Trained extension staff on technical production matters.	A/B 12.0	Train extension staff on improved practices	<ul style="list-style-type: none"> Number of trained advisory staff 	4x5=20	4x5=20		
O/B 13	Trained extension staff on business.	A/B 13.0	Train extension staff on business matters	<ul style="list-style-type: none"> Number of trained advisory staff 	4x5=20	4x5=20		
O/B 14	Trade Forum established for concerned actors in trade corridors to resolve impeding issues.	A/A 14.1 A/A 14.2 A/A 14.3 A/A 14.4	Information campaign Survey other initiatives Drafting statutes Constituent meeting	<ul style="list-style-type: none"> Number of Trade Fora established 	4			Commitment by local authorities

Objectives/Outputs		Components/Activities		Indicators/Means of Verification	2007	2008	2009	External Factors
O/B 15	Commodity oriented networks established and operating (feeds, perishables, livestock, marine and forest produce).	A/B 15.1	Survey potential members' needs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Number of operating commodity-oriented networks 		4	4	
		A/B 15.2	Establish network architecture					
		A/B 15.3	Train network operators					
O/B 16	Network established and operating on contract farming and out-production arrangements for crops and livestock enterprises.	A/B 16.1	Survey potential members' needs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Number of operating networks on pro-poor rural households commodity chain co-operation 		1		
		A/B 16.2	Establish network architecture					
		A/B 16.3	Train network operators					
C. Programme management, strategic assessments and liaison								
O/B 17	Programme Management Unit established	A/B 17.0	Set up Programme Management Unit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PMU operational 				
O/B 18	Trade Policy and Enforcement Task Force established	A/B 18.0	Set up Task Force	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Task Force constituted and having first meeting 				
O/B 19	Commodity Analysis Group established	A/B 19.0	Set up Commodity Analysis Group	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Group constituted and generating analyses 				

Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF): Programme visant à faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance

I. Généralités

1. Le manque d'accès aux services financiers, qui restreint considérablement les choix socioéconomiques des pauvres, est l'une des causes de la pauvreté rurale. Ayant pour mandat de créer des secteurs financiers accessibles à tous en zone rurale, le FIDA doit, avec ses partenaires de finance rurale, continuer de définir des produits, des modèles et des mécanismes de prestation novateurs pour les services financiers et d'en faciliter la mise en œuvre. Le Fonds, qui s'attache depuis longtemps à promouvoir des mécanismes de crédit et d'épargne plus efficaces pour les ruraux pauvres, a récemment créé, en coopération avec l'Union européenne et le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, un mécanisme de financement pour l'envoi de fonds. Néanmoins, le présent programme de travail constitue sa première intervention significative dans le secteur de la microassurance.
2. L'accès à des services d'assurance appropriés a une forte influence sur les moyens qu'ont les ruraux pauvres de faire face à des chocs inattendus, de lisser leurs revenus, de protéger leurs biens et d'éviter les pièges de l'endettement. Lorsque les produits offerts sont bien conçus et mis à disposition, l'assurance peut être une formule plus rentable que l'épargne. Comme le démontrent des études réalisées dans plusieurs pays, il existe chez les ruraux pauvres une énorme demande non satisfaite de produits d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance agricole susceptibles de les aider à gérer les risques financiers qui les accablent.
3. Le modèle partenaire-agent appliqué à la prestation de services de microassurance lie les fournisseurs de microfinance (FMF), qui sont proches des clients pauvres et bénéficient de leur confiance, aux compagnies d'assurance réglementées, qui possèdent les compétences voulues pour gérer professionnellement des activités d'assurance.
 - Pour les FMF, travailler avec un assureur permet d'offrir des produits de gestion du risque sans avoir à supporter le coût des analyses actuarielles qu'exige la conception du produit, ni à assumer l'assurance du risque lié à la livraison du produit. Sans existence reconnue en droit des assurances, les FMF échappent aussi aux entraves juridiques à la prestation de services de microassurance. En outre, leur finalité même garantit que les besoins des pauvres sont pris en compte dans la conception comme dans la livraison du produit.
 - Pour les assureurs privés, travailler avec les FMF permet d'atteindre plus directement et plus efficacement un marché gigantesque qui leur serait sinon inaccessible.

En mettant en contact ces deux intervenants, il est possible d'offrir aux pauvres des produits d'assurance professionnels et réglementés avec un maximum d'efficacité et un minimum de frais de transaction, ce qui réduit les primes demandées au client.

4. La présente initiative accroîtra considérablement la valeur et le volume de la microassurance parmi les partenaires directs du projet considéré, de même que dans l'ensemble du monde en développement, grâce: 1) à l'élaboration d'outils normatifs propres à faciliter l'application du modèle partenaire-agent à la prestation du service; 2) à l'expérimentation et à la mise en œuvre de ces outils

avec un groupe restreint de partenaires; et 3) à la plus grande sensibilisation du marché visé.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. La proposition tendant à faciliter un accès généralisé aux services de microassurance va dans le sens du premier objectif stratégique du programme de dons, qui est de promouvoir la recherche orientée vers les pauvres, car elle conduirait à financer la production d'une série d'outils techniques normatifs. Le cadre ainsi mis en place permettrait aux fournisseurs de microfinance d'entrer sur les marchés de la microassurance de façon responsable, efficace et rentable en répondant aux besoins des pauvres en matière de services d'assurance, particulièrement dans les zones rurales.
6. Le programme de travail proposé sert également le deuxième objectif du programme de dons, qui consiste à renforcer les capacités des institutions orientées vers les pauvres. Les documents, manuels, programmes d'études et outils de recueil de données dont il prévoit la mise en place sont conçus pour que les institutions de microfinance et les autres acteurs de la microassurance soient mieux à même de pénétrer sur ce marché et d'offrir ces services de manière durable. Une fois les outils élaborés, la stratégie de recherche-action énoncée plus loin apportera aussi une contribution à la capacité des organismes intéressés. Le programme proposé permettra de contrôler les outils et d'en faciliter l'utilisation sur le terrain, ce qui rejoint clairement l'objectif stratégique du FIDA consistant à renforcer les capacités de ses partenaires locaux.

III. Programme proposé

7. L'objectif de cette collaboration de trois ans est de faciliter le développement de services et de produits de microassurance pour les ruraux pauvres. Tous les efforts seront axés sur les pauvres et sur la façon optimale de gérer les risques qui compromettent leurs moyens d'existence et leurs progrès dans la constitution d'actifs. Les FMF tireront également profit de l'assistance technique et de la diffusion des savoirs qui accompagnent ce programme à mesure qu'ils élaboreront et offriront ces produits de microassurance.
8. Les deux organismes qui animent ce programme de travail sont le Centre de microfinance (CMF) et le Centre de microassurance (CMA). Le CMF, créé en 1997 avec le statut d'organisme à but non lucratif, est un réseau de ressources qui regroupe 107 institutions de microfinance de 26 pays d'Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants réunissant à eux tous plus d'un million de clients à faible revenu¹. Le CMF facilite le développement de la microfinance par l'assistance technique, la formation et la recherche-action. Le CMA, société à responsabilité limitée créée en 2003, s'emploie à mettre au point des mécanismes sûrs et efficaces pour que des personnes à faible revenu puissent avoir accès, moyennant un juste prix, à des produits d'assurance appropriés qui leur offrent une couverture répondant à leurs besoins.
9. Le MicroFinance Network (MFN) collaborera aussi à ces activités. À eux tous, les organismes membres du MFN groupent plus de 12 millions de clients, auxquels 3,5 milliards de USD de crédit sont accordés, et environ 40 millions de déposants, dont l'épargne se monte à 4 milliards de USD. L'étendue de la composition du MFN et la vitalité des organismes qui en font partie offrent de grandes possibilités pour

¹ Le CMF est établi en Pologne, pays qui n'est actuellement pas membre du FIDA et qui ne serait donc pas, en règle générale, admis à bénéficier de dons du Fonds aux termes de sa politique. Dans le cas considéré, toutefois, étant donné: 1) que toutes les activités d'exécution du projet se dérouleront dans des pays en développement qui sont membres du FIDA; 2) que les ONG qui ont des compétences en microassurance et une éducation de marché sont très peu nombreuses; et 3) que cette collaboration est de caractère novateur, il est demandé de faire exception à cette règle, comme le prévoit la note 15 de bas de page des Directives du FIDA en matière de passation de marchés, selon laquelle «À titre exceptionnel, la passation de marchés avec un pays non membre pourra être autorisée en raison de circonstances particulières (comme dans le cas de certains pays d'Europe de l'Est et de certaines républiques issues de l'Union soviétique)».

ce qui est d'élaborer, de tester et d'utiliser des outils et procédés destinés à améliorer des produits de microassurance s'adressant à une clientèle à faible revenu.

10. De par sa conception, ce programme mettra en œuvre une recherche-action sur la microassurance dans deux régions ou pays. Les zones et pays susceptibles d'être visés comprennent le Caucase, la Colombie, le Congo (Kinshasa), l'Égypte, le Kenya, le Maroc, la Roumanie, la Tanzanie et le Viet Nam; ces possibilités d'intervention seront examinées soigneusement en fonction d'un ensemble déterminé de critères.
11. **Objectif 1 - Outils normatifs:** Élaborer des outils normatifs qui facilitent les partenariats et favorisent la gestion des savoirs entre les assureurs réglementés et les FMF, ainsi que d'autres filières de livraison des produits.
12. **Objectif 1 - Outils normatifs: Activités**
 - a) Élaborer des outils techniques pour faciliter les relations partenaire-agent (par exemple, modèles de mémorandum d'accord entre assureurs et FMF, documents d'appel d'offres pour sélectionner les partenaires assureurs et agents).
 - b) Concevoir des manuels sur le développement, la commercialisation et le calcul des coûts des produits pour exécuter des programmes de microassurance commerciaux et continuer d'enrichir la masse d'études de cas disponibles sur la microassurance.
 - c) Créer des outils de recueil de données pour rassembler et analyser les données sur la gestion de l'assurance du risque à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, compte tenu du peu d'informations dont on dispose sur les risques de la microassurance en général et les risques des foyers à faible revenu en particulier.
13. **Objectif 2 - Recherche-action:** Mener une recherche-action tendant à renforcer la capacité qu'ont les partenaires locaux d'offrir des services de microassurance et de créer des modèles reproductibles de distribution de produits.
14. **Objectif 2 - Recherche-action: Activités**
 - a) Tester les outils techniques et normatifs, les manuels et les outils de recueil de données au sein du groupe de travail du MFN sur la microassurance.
 - b) Finaliser la conception et le contenu de ces outils, en tenant compte du retour d'information après évaluation par les pairs.
 - c) Élaborer et gérer des programmes de recherche-action dans deux pays/régions tout au long du cycle de développement des produits.
15. **Objectif 3 - Éducation de marché:** Préparer les consommateurs potentiels de produits de microassurance à faire des choix éclairés grâce à une éducation de marché.
16. **Objectif 3 - Éducation de marché: Activités**
 - a) Mener une étude de la demande dans les pays/régions cibles afin de créer une «boîte à outils» générique pour l'éducation de marché relative à la microassurance.
 - b) Organiser un sommet d'une journée dans chaque pays/région pour mieux sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité de l'éducation de marché et pour former un groupe de travail.

- c) Donner au groupe de travail de meilleurs moyens d'adapter la «boîte à outils» générique sur la microassurance au contexte dans lequel il opère et de mettre en œuvre les stratégies ainsi ajustées dans le cadre d'ateliers de conception.
- d) Procéder à un essai pilote et à un peaufinage de la stratégie dans chaque pays/région avec les membres du groupe de travail.
- e) Élaborer un modèle durable de livraison de produits en faisant appel aux membres du groupe de travail, et introduire dans chaque pays/région la stratégie d'éducation de marché relative à la microassurance.

IV. Résultats et avantages escomptés

17. Objectif 1 - Outils normatifs: Résultats

- a) Outils techniques pour faciliter les mécanismes de partenariat entre FMF et assureurs réglementés (par exemple, modèles de documents d'appel d'offres, de mémorandums d'accord et de documents d'orientation).
- b) Manuels pour le développement, la commercialisation et le calcul des coûts des produits de microassurance.
- c) Outils de recueil de données pour évaluer et gérer le risque d'assurance.

18. Objectif 2 - Recherche-action: Résultats

- a) Produits de microassurance disponibles dans deux pays/régions, et dont les assureurs réglementés assurent la vente par des filières efficaces.
- b) Sélection de nouvelles filières de livraison ne passant pas par les FMF (vente au détail, vente par téléphone cellulaire, écoles) et expérimentation de leur capacité d'offrir des produits de microassurance à un grand nombre de personnes à faible revenu en coopération avec des assureurs réglementés.

19. Objectif 3 - Éducation de marché: Résultats

- a) Stratégie d'éducation de marché pour la microassurance adaptée aux besoins et à la situation des ruraux pauvres dans chaque pays ou région faisant l'objet d'une recherche-action.
- b) Sensibilisation accrue des partenaires locaux et meilleure aptitude de leur part à dispenser une éducation de marché aux ruraux pauvres.
- c) Modèles durables pour la transmission ultérieure de l'éducation de marché aux ruraux pauvres.
- d) Meilleure information des consommateurs effectifs et potentiels de microassurance et accroissement de la demande de produits de microassurance.

V. Dispositions relatives à l'exécution

- 20. Dans le cadre de ce programme de travail, le CMF mènera l'étude de marché relative aux partenariats recherche-action et mettra en œuvre tous les aspects de la composante éducation de marché du projet, pour laquelle il joue en effet un rôle de premier plan dans ce secteur. Le CMF recevra et décaissera les fonds obtenus au titre du don du FIDA et soumettra les rapports nécessaires en collaboration avec le CMA et le MFN.
- 21. Le CMF sous-traitera au CMA l'élaboration des manuels et des programmes de formation sur le développement des produits dans le cadre de l'action centrale de diffusion publique des savoirs. Le CMA sera également chargé de tester le contenu de ces documents avec le MFN et apportera l'assistance technique dont ont besoin les membres de ce réseau pour développer et offrir des produits de microassurance

de bonne qualité. Il gèrera aussi le processus de dèveloppement des produits avec les partenaires en recherche-action.

22. Au sein du MFN, le groupe de travail sur la microassurance testera les outils èlaborés pour ce projet dans le cadre des efforts dèployés par ses dèffèrents membres afin de dèvelopper les services de microassurance. Les rèsultats se concrètiseront par la production d'une documentation qui aura fait ses preuves et qui sera mise à la disposition du public intèressé. Dans le cadre de ce processus, le groupe de travail tiendra des rèsunions annuelles pour recenser et faire connaître les enseignements tirés et pour traiter les questions clés relatives à l'exécution.
23. Afin que ces rèsultats puissent ètre produits avec l'efficacitè voulue et un haut niveau de qualitè, les paramètres de la collaboration entre le CMF et le CMA seront dèfinis dans un mèmorandum d'accord entre ces deux organismes. Le FIDA examinera et approuvera ce mèmorandum, ce qui est l'une des conditions de l'entrèe en vigueur du don proposé.
24. La supervision du FIDA sera exercèe par le service intèressé (Finance rurale) de la Division consultative technique, le coût de cette activitè ne devant pas ètre financé sur les ressources dègagées au titre du don.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

25. Le coût total de ce projet de trois ans est de 1 303 000 USD. Sur cette somme, 952 000 USD (73 %) sont demandés au FIDA et 351 000 USD environ (27%) seront obtenus par cofinancement des assureurs privés, ainsi que des organismes et FMF qui collaborent au programme.
26. Le tableau ci-dessous indique les contributions des assureurs privés, des institutions de microfinance membres du MFN et des filières de livraison des produits (institutions de microfinance, détaillants, praticiens de la vente par tèlèphone cellulaire, prestataires de services d'envoi de fonds). Les assureurs, par exemple, financeront l'ètude actuarielle du risque produit, le calcul des niveaux de prime, les travaux de dèveloppement des produits et la production de la documentation nècessaire à la commercialisation. Les membres du MFN fourniront des donnèes essentielles pour la mise à l'èpreuve du contenu des manuels et des programmes d'ètudes et prendront en charge leur participation aux rèsunions annuelles du groupe de travail sur la microassurance, les filières de livraison des produits désignant quant à elles les membres de leur personnel qui seront appelés à suivre une formation pour gèrer ces services.
27. Ces chiffres ne comprennent pas les contributions en espèces et en nature du CMF et du CMA, qui sont en effet tenus de recouvrer l'intègralitè de leurs dèpenses pour mener ces travaux. Les chiffres correspondants pour le CMF et le CMA sont donc incorporés directement au budget proposé.

Récapitulatif du budget sur trois ans, par catégorie (en USD)

	Contributions approximatives en espèces et en nature				Coût total du projet
	Assureurs privés	Membres du MFN	Filières de livraison	Don du FIDA	
a. Salaires	105 600	19 900	94 500	114 000	334 000
b. Services de consultants	8 000	3 000	-	518 000	529 000
c. Déplacements	-	50 000	-	53 000	103 000
d. Impression et publications	6 000		-	11 000	17 000
e. Ateliers et formation	6 400	24 000	29 600	205 000	265 000
f. Matériel, communications & autres	-	-	-	23 000	23 000
g. Frais généraux	1 200	1 900	900	28 000	32 000
Total	127 200	98 800	125 000	952 000	1 303 000

Logical framework

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal			
Contribute to the construction of an inclusive financial system that meets the needs of the rural poor	Numbers of rural poor accessing financial services	National statistics Monitoring and impact studies	Availability of data Continued priority of building inclusive financial systems in IFAD's Strategic Framework
Objective 1			
Develop normative tools that facilitate partnerships and promote knowledge management between MFPs and regulated insurers, as well as other potential delivery channels	Number and quality of new normative tools Number of partnerships between MFPs and insurers	Number of MFPs offering microinsurance products Project baseline and completion reports Signed agreements between MFPs and insurers	Legal basis and enabling environment for partner-agent model Existence of baseline data
Objective 1 Outputs			
(a) Technical tools to facilitate partnership arrangements between MFPs and regulated insurers	Availability of technical tools, manuals, curricula, and data collection tools	Ongoing project monitoring Regular project reporting	Demand for and current lack of information and understanding between MFPs and insurers
(b) Manuals for microinsurance product development, marketing, and costing	Availability of curricula and tools or training staff	Training report and participants list from TOTs	
(c) Curricula and tools for training staff			
(d) Data collection tools to assist in evaluating and managing insurance risk			

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Objective 2			
Conduct action-research to build the capacity of local partners to offer microinsurance services in order to create replicable models of microinsurance product distribution	<p>Increased understanding between MFPs and insurers of microinsurance services</p> <p>Replicability of partner-agent model of microinsurance</p>	Number of new partnerships and new products from MFPs and insurers targeted to the rural poor	<p>Interest in forming partnerships to create and deliver microinsurance products among both MFPs and insurers</p> <p>Enabling legal and regulatory environment</p>
Objective 2 Outputs			
(a) Microinsurance products on offer in two countries or regions with regulated insurers selling appropriate products through MFN members, other MFPs, and/or other delivery channels to reach low-income markets.	<p>Proliferation of microinsurance products through various delivery channels</p> <p>Use of innovative, non-traditional delivery channels for microinsurance products</p>	<p>Ongoing project monitoring</p> <p>Regular project reporting</p> <p>Training report and participants list from TOTs</p>	<p>Interest in forming partnerships to create and deliver microinsurance products among both MFPs and insurers</p> <p>Enabling legal and regulatory environment</p>
(b) New non-MFP delivery channels identified and tested for their ability to provide microinsurance to large numbers of low-income people in cooperation with regulated insurers.	<p>Increased presence of insurers serving low-income market with profitable, demand-driven products</p>		
Objective 3			
Prepare potential consumers of microinsurance products to make more informed product choices through financial education	<p>Number and quality of training modules developed</p> <p>Increased participation and persistence among target group in microinsurance services</p>	Data from private insurers and MFPs	Availability of baseline data
Objective 3 Outputs			
(a) Financial education materials in the local language in both of the countries involved in the action-research.	Number and variety of training materials available	<p>Ongoing project monitoring</p> <p>Regular project reporting</p>	<p>Client demand for information about risk management strategies</p> <p>Enabling legal and regulatory environment</p>
(b) A TOT for qualified trainers from MFPs, insurance companies and other institutions who will serve as delivery channels for microinsurance products in both of the countries	Number of TOTs offered and participants involved	Training report and participants list from TOTs	

Organisation néerlandaise de développement international (SNV, fondation à but non lucratif): Programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion des savoirs en Afrique orientale et australe

I. Généralités

1. Le marché revêt une importance fondamentale dans la stratégie de subsistance qu'adoptent la plupart des ménages ruraux. Conformément à son mandat, qui est d'«œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté», le Fonds a fait de la création de liens équitables et efficaces entre les ruraux pauvres et le marché l'un des principaux axes de ses interventions. Cette démarche s'exprime clairement dans le Cadre stratégique 2002-2006. En outre, reconnaissant la nécessité de nouer des liens et de travailler avec différents acteurs du secteur privé, le FIDA a également adopté la Stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat (avril 2005).
2. Le FIDA a appuyé, dans la région, diverses initiatives visant à favoriser la création de liens entre les agriculteurs et le marché. Nombre d'interventions sont relativement nouvelles, mais on dispose déjà d'une précieuse expérience. On rencontre des problèmes similaires dans différents programmes, malgré des contextes qui varient quelque peu, et l'on en tire des enseignements. Les principaux problèmes communs sont les suivants: a) difficulté de renforcer l'orientation commerciale et les capacités de gestion des organisations paysannes pour accroître leur pouvoir de négociation vis-à-vis des intermédiaires; b) faiblesse des capacités et des orientations des prestataires de services, qui devraient pouvoir aider les organisations paysannes à se concentrer sur la dimension commerciale de l'agriculture; c) offre, accessibilité et exploitation insuffisantes des informations relatives aux marchés et aux débouchés, nationaux ou régionaux; et d) réglementation dirige des activités commerciales, notamment du commerce frontalier.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

3. Un certain nombre de partenaires de développement – agences bilatérales et organisations à but non lucratif – appuient la création de liens avec le marché. Les interventions, généralement, appuient le renforcement des capacités des organisations paysannes et des petites entreprises le long de certaines filières de produits de base pour les mettre en contact avec le marché. D'autres programmes placent l'accent sur les questions liées au commerce, sur les réformes politiques et institutionnelles et sur les programmes de recherche. Ces interventions, cependant, sont souvent mises en œuvre par des organisations différentes, de manière peu coordonnée, ce qui empêche de tirer des enseignements et de recenser les bonnes pratiques. De plus, certaines activités soutenues par d'autres partenaires de développement privilégient de petits exploitants davantage axés sur le commerce au détriment, d'une certaine manière, des producteurs ruraux pauvres, groupe que le FIDA s'efforce d'atteindre. Il est possible, par conséquent, d'améliorer la gestion des savoirs, de mettre en place des réseaux à l'échelle régionale et de renforcer les capacités pour faciliter l'accès aux marchés sans perdre de vue, ce faisant, la nécessité de réduire la pauvreté. Les échanges menés avec l'équipe de projet et les ateliers régionaux passés ont confirmé l'utilité d'intégrer, de partager et de tirer des données d'expérience et des enseignements pour aider les exécutants (y compris les prestataires de services) et les autres parties à comprendre et à agir. Enfin, grâce à des programmes financés par des prêts que coordonnent les

gouvernements, le Fonds noue des liens avec les décideurs et peut influencer l'élaboration de politiques.

4. Le programme proposé appuiera directement la mise en œuvre de plusieurs initiatives et stratégies du FIDA telles que le Cadre stratégique et la Stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat, ainsi que la gestion des savoirs et l'innovation, qui forment l'un des axes du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. En outre, le programme s'inscrira dans le cadre des deux objectifs stratégiques que vise la politique de don. En menant des activités de recherche-action articulées autour de problèmes communs de politique générale et d'exécution parallèlement aux activités de terrain qu'appuie le FIDA et/ou SNV, on pourra tirer et diffuser des enseignements sur les meilleures pratiques et les méthodes efficaces (pour ce qui est, par exemple, de renforcer les associations et organisations paysannes ou d'améliorer la stratégie de ciblage) pour en accroître l'impact. Grâce aux savoirs générés, le programme renforcera les capacités des prestataires de services locaux.

III. Programme proposé

5. Le programme proposé a pour objectif général d'«accroître les revenus des ruraux pauvres en créant des liens plus équitables et efficaces avec les marchés». Le but est d'améliorer l'efficacité et l'aptitude des intervenants à appuyer la création de liens avec le marché. Les bénéficiaires ultimes, visés indirectement, sont des ruraux pauvres, hommes et femmes, à même de tirer profit de l'amélioration des outils et des possibilités de production agricole et d'activités rurales génératrices de revenus, mais le programme se concentrera avant tout sur les acteurs des interventions de développement destinées à favoriser la création de liens avec le marché – exécutants, partenaires et prestataires de services, décideurs, secteur privé et organisations régionales/nationales. Les interventions appuyées par le FIDA et SNV sur le terrain seront autant d'occasions de créer des liens entre les résultats et produits du programme et les bénéficiaires ultimes.
6. L'exécution du programme s'appuiera principalement sur les activités de terrain menées dans huit pays de la région (Éthiopie, Kenya, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) où SNV dispose de bureaux nationaux et où le FIDA met ou prévoit d'exécuter des programmes de création de liens avec le marché. Le niveau des activités du programme variera selon le contexte du pays et les projets qui y sont mis en œuvre. Enfin, le programme devrait bénéficier, par un renforcement des savoirs, des capacités et des réseaux, à un large éventail d'acteurs, y compris des programmes appuyés par le FIDA dans d'autres pays.
7. Le programme proposé de deux ans et demi comprend les trois composantes suivantes: a) amélioration des savoirs et de la compréhension; b) renforcement des capacités d'appui, des liens et des réseaux régionaux; et c) concertation et promotion. Ces trois composantes sont fortement interdépendantes. Ainsi, les résultats d'activités menées au titre de l'une d'entre elles serviront d'intrants pour celles menées au titre d'une autre, de manière dialectique.
 - a) **Amélioration des savoirs et de la compréhension.** Cette composante vise à générer et à partager des savoirs et à mieux faire comprendre (principalement par les exécutants du programme) les principaux problèmes communs, les bonnes pratiques et les enseignements tirés. Les activités consisteront à étudier, dans les pays, les principaux problèmes qui se posent dans un contexte particulier. On étudiera, par exemple, l'expérience tirée des programmes appuyés par le SNV et le FIDA, d'autres activités d'aide au développement, et d'initiatives menées par des organes (inter)-gouvernementaux ou par le secteur privé. Cette composante vise également à renforcer les capacités des entités qui participent à l'analyse et à la génération de savoirs. Seront parfois organisés, à cette fin, des discussions, des ateliers ou des visites d'échanges. Les savoirs ainsi

générés seront documentés et mis à disposition sur des supports appropriés pour faciliter l'accès à l'expérience, aux enseignements, aux bonnes pratiques, aux instruments et à diverses bases de connaissances et de compétences.

- b) **Renforcement des capacités d'appui, des liens et des réseaux régionaux.** Cette composante vise à développer l'utilisation, l'application et la gestion des savoirs générés dans le cadre de la première composante afin de renforcer l'aptitude de cercles plus larges (principalement des prestataires de services régionaux et locaux) et de développer les réseaux avec divers acteurs. Les activités consisteront: a) à apporter un appui supplémentaire aux programmes financés par des prêts ou des dons afin de renforcer les capacités des prestataires par des services de conseil et des formations/ateliers régionaux sur la création de services commerciaux; et b) à proposer, dans les pays, des services destinés à mettre les intervenants (exécutants, organisations paysannes, partenaires de développement, investisseurs privés, prestataires de services et décideurs) en rapport avec les savoirs et les possibilités offertes.
- c) **Concertation et promotion.** Chaque fois que possible, cette composante favorisera le débat et influencera le programme d'investissement privé en faveur des pauvres et de commercialisation des produits paysans. Elle n'a pas pour but de faire double emploi avec l'appui apporté aux activités incitatives et législatives menées dans le cadre de nombreux programmes de création de liens. La valeur ajoutée prendra probablement deux formes: a) exploitation de savoirs améliorés à l'échelle régionale (ou mondiale), recensement, aux niveaux national et local, des problèmes qui sont plus ou moins communs, facilitation de l'échange de données expérience et de savoirs entre les pays; et b) recensement des difficultés et problèmes pouvant intéresser les politiques et les législations mondiales et régionales et, en collaboration avec d'autres partenaires, lancement d'une sensibilisation avec les organes régionaux. Il pourra être mis en œuvre les activités suivantes: i) publication d'études et d'ouvrages; ii) participation à des forums régionaux ou internationaux; et iii) mise en place de réseaux et de partenariats avec les gouvernements, le secteur privé, d'autres agences du développement, et les organisations et réseaux nationaux et régionaux existants.

IV. Résultats et avantages escomptés

8. Les principaux domaines dans lesquels le programme devrait produire un impact sont les suivants:
- meilleure compréhension et connaissance, par les exécutants, des initiatives de création de liens avec le marché ainsi que des bonnes pratiques et de leur application;
 - aptitude accrue des prestataires de services à apporter un appui efficace (pour ce qui est de renforcer les organisations paysannes, par exemple) aux interventions de création de liens avec le marché;
 - meilleure compréhension des difficultés et des possibilités que doivent prendre en compte les cadres commerciaux, politiques et institutionnels régionaux; et
 - création de partenariats et de réseaux régionaux favorisant l'action stratégique et la concertation.

V. Dispositions relatives à l'exécution

9. L'exécution du programme sera coordonnée par l'Organisation néerlandaise de développement SNV, fondation internationale à but non lucratif, pour les raisons suivantes: a) «l'accès des pauvres aux marchés» est l'un des deux principaux domaines d'activité de SNV, dans lequel l'organisation a acquis une vaste expérience et une solide compétence; b) le FIDA et SNV partagent une philosophie commune, pour ce qui est non seulement de la réduction de la pauvreté et de la création de liens avec les marchés, mais aussi de l'accent placé sur le renforcement des capacités locales et nationales et de l'appui apporté aux intervenants; c) SNV œuvre activement sur le terrain dans huit pays d'Afrique orientale et australe par l'intermédiaire de ses bureaux nationaux, faisant office de canal approprié pour la création de réseaux, la production de données d'expérience et de savoirs, et le retour d'information; d) à l'instar du FIDA, SNV accorde de l'importance à la gestion des savoirs comme l'indiquent explicitement ses documents de stratégie; et e) SNV a déjà noué des liens et conclu des accords de partenariat avec certains des principaux acteurs qui interviennent dans ce domaine.
10. Les opérations des bureaux nationaux de SNV en Afrique orientale et australe sont supervisées par le bureau régional de l'organisation situé à Nairobi, où officie le Directeur régional, qui est spécialement chargé des opérations que mène SNV en matière d'accès aux marchés. La supervision et l'orientation régionales, quant à elles, relèvent du chef d'équipe régional pour les pratiques d'accès aux marchés, qui est aussi, actuellement, le directeur du bureau d'Ouganda. Il est donc proposé que la responsabilité globale de la gestion du programme et de la comptabilité qu'assume SNV relève du chef d'équipe régional, placé sous la direction politique et stratégique du Directeur régional et du conseil d'administration de SNV. Le chef d'équipe sera assisté par un facilitateur régional du programme, qui sera nommé au bureau de l'Ouganda à plein temps. Le chef d'équipe (assisté du facilitateur) guidera et supervisera les bureaux nationaux, veillant à ce que les activités menées au niveau national soient conformes à la stratégie et à la finalité du programme, vérifiant que se nouent des liens entre les activités des différents bureaux nationaux, et élaborant un plan général de travail, des budgets et des rapports. Au niveau national, les responsables de l'accès au marché des bureaux de SNV planifieront et mettront en œuvre les activités en étroite collaboration avec les équipes de pays du FIDA. Le facilitateur régional planifiera, exécutera et coordonnera, sous la supervision du chef d'équipe régional et en liaison avec les responsables nationaux, les activités multilatérales (formation et ateliers régionaux, par exemple) mises en œuvre dans le cadre du programme.
11. Le chef d'équipe, le facilitateur et les responsables nationaux formeront un comité technique régional, qui tiendra des réunions deux fois par an pour examiner les plans de travail, les progrès accomplis et les nouveaux problèmes, et convenir des plans et stratégies à adopter. Le comité soumettra également (si possible, deux fois par an) des rapports d'avancement au comité de pilotage proposé, qui comprendra, entre autres, le directeur régional de SNV, le chef d'équipe régional (en qualité de secrétaire), un responsable de la Division Afrique II du FIDA, et un représentant de l'UNOPS. Le comité de pilotage se réunira une fois par an. Il est prévu que soient invités, en fonction de leur expérience et des questions à traiter, des représentants d'importants partenaires de développement et d'organisations régionales présentes dans la région.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

12. Le budget total du programme est estimé à 2,41 millions de USD sur deux ans et demi, dont 1,55 million de USD qui seraient accordés par le FIDA selon la formule suivante:

**Montant du don du FIDA
(USD)**

Poste de dépense	Total
Formation, ateliers et réunions	420 000
Prestataires de conseil et de services	310 000
Voyages et indemnités de subsistance	257 000
Salaires *	214 000
Autres dépenses de personnel	40 000
Bureaux, fonctionnement et entretien des véhicules	50 000
Frais généraux et administratifs	76 000
Relations institutionnelles et gestion des savoirs	183 000
Total	1 550 000

* Contribution partielle – pour le facilitateur, huit responsables nationaux et le chef d'équipe régional.

13. Le reste du coût estimatif du programme (0,86 million de USD, soit un peu plus du tiers du coût total) sera cofinancé par SNV. Comme le programme est axé sur le renforcement des capacités, l'amélioration des savoirs et la création de partenariats, activités qui reposent largement sur celles menées sur le terrain dans huit pays et sur l'interaction avec les acteurs locaux, nationaux et régionaux, une grande partie des dépenses du programme seront consacrées à des postes «logiciels» (mobilité du personnel et des parties prenantes, affectation du personnel, consultations et ateliers/réunions).

Logical framework

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumption/Risks
Goal			
Returns to the productive rural poor increased from more equitable and efficient linkages with markets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Increase in household assets and incomes ▪ Increased private sector investment in rural area in ESA 	<p>[Longer-term than programme life]</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Various national/regional studies ▪ Perception of stakeholders involved in relevant interventions 	Development and implementation of market access interventions not hindered by Government policies and politics, state of economy and/or natural disasters
Purpose/Objective			
Effectiveness and capacity of enablers to support market linkages initiatives improved	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implementation performance of relevant programmes ▪ Capacity and performance of implementers and implementing partners enhanced ▪ Performance of service providers supporting market linkage initiatives and/or the volume of their assignments increased 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Review/evaluation reports, participatory impact monitoring/assessment of relevant interventions/projects ▪ Performance assessment of key stakeholders involved in the programme ▪ Perception of clients of service providers 	The key stakeholders openly provide and support the application of lessons learned in the managing for impact approach
Outputs			
Increased/improved knowledge and understanding of programme implementers and information dissemination	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Number of stakeholders contributing to sharing of resources, lessons learnt, best practice and research studies. ▪ Types and quality of information generated, documented and shared workshops and exchange visits ▪ Levels of access (no of hits) and inquiry to the portal ▪ Target group perceptions on usefulness of information generated; and follow up reports on use of information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quality and quantity of information and knowledge shared ▪ Satisfaction assessments, e.g. through annual questionnaires/surveys on user perceptions on information generated and access ▪ Programme progress reports and case studies 	Targeted users have necessary capacities/resources to access electronic communication
Enhanced regional linkages, networking and capacity building with partners and service providers supporting market linkage initiatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regional and national exchange visits, workshops/meetings organized for key stakeholders ▪ Number and types of strategic partners involved/participating in the programme ▪ Number and types of service providers, programme implementers or programme sector partners that are provided with capacity building support under the programme ▪ Number and types of commercial linkages brokered between regional/national market operators/intermediaries 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Follow-up reviews conducted as part of ongoing training and performance assessments ▪ Programme progress reports ▪ Feedback reports from recipients of services 	
Policy dialogue facilitated for conducive environment for pro-poor private sector investment and smallholder commercialisation (esp. at regional level)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Number and types of specific policies and legislations that are put on agenda at regional/national fora ▪ Number and types of interaction (or participation/contribution) between the programme and regional/national policy fora ▪ Studies on policy/legislative constraints undertaken and disseminated 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Awareness surveys ▪ Specific case studies and reports ▪ Programme progress reports 	

Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO): Programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre

I. Généralités

1. Le FIDA indique, dans son Cadre stratégique, qu'il continuera à miser sur les programmes nationaux pour améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres et chercher à savoir ce qui réussit dans la lutte contre la pauvreté et ce qui reste sans effet. De même, la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (PA) considère, dans sa stratégie régionale, que la bonne exécution des projets est le fondement des efforts qu'elle consent pour renforcer les moyens d'action des ruraux pauvres et avoir un impact. L'exploitation et le partage de l'information constituent en outre un mécanisme important pour améliorer la performance des projets que le FIDA finance en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est certain que le renforcement de la capacité de suivi et d'évaluation est une priorité pour le personnel de projet présent sur le terrain dans cette région. En novembre 2002, la Division a organisé un atelier sur l'exécution des projets à Cotonou. En juillet 2004 a eu lieu l'atelier de démarrage du réseau de savoirs FIDAfrique. Au cours des deux ateliers, les participants ont indiqué que le développement de systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) était considéré par la grande majorité d'entre eux comme le thème absolument prioritaire pour une meilleure gestion des projets. Cette opinion a été réaffirmée à l'atelier sur l'exécution des projets tenu à Bamako en mars 2005. Par ailleurs, le FIDA, qui participe depuis un certain temps à la conception des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de différents pays en vue d'améliorer, en particulier, les passages consacrés aux questions rurales et agricoles, a constaté que le suivi et l'exécution des dispositions des DSRP sont très médiocres dans la région.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

2. La capacité de suivre et d'évaluer les projets que le FIDA finance en Afrique de l'Ouest et du Centre demeure très faible. De fait, lors des deux ateliers régionaux organisés à Bamako et à Cotonou, la quasi-totalité du personnel participant aux projets en cours a reconnu les sérieuses difficultés qu'avait présentées pour lui la mise en place d'un système de S&E efficace. Ces difficultés tenaient notamment: i) à la rotation rapide du personnel remplissant les fonctions de S&E; ii) à un cadre logique médiocre, au recueil d'un trop grand nombre de données et à la forte proportion de données dénuées de pertinence; iii) au fait que le compte rendu était devenu l'utilisation principale du système de S&E; et iv) à l'absence de liaison avec les systèmes de gestion informatisée (SGI) existant éventuellement. La conception du système de S&E fait souvent intervenir des compétences extérieures à un stade très précoce du projet, ce qui aboutit à la mise en place d'un système ambitieux, complexe, rigide et parfois trop théorique alors que le projet n'est pas encore parvenu à sa mise en œuvre effective.
3. Le FIDA a acquis une forte capacité de diagnostiquer les problèmes, de concevoir les projets et de les évaluer. Les directeurs de projet et cadres occupant des fonctions analogues ont plutôt tendance à se spécialiser, eux, dans la planification à court et moyen termes et dans l'exécution de programmes préalablement approuvés. La capacité des directeurs de projet et autres cadres, des institutions locales et du personnel clé des ministères d'exécution reste cependant très faible pour ce qui est du suivi et de l'évaluation de l'impact des projets et programmes sur la réduction de la pauvreté rurale. En fait, il n'existe pas, dans le cadre des projets, de capacités ou d'outils permettant d'appréhender et d'établir les

indicateurs utiles et pratiques nécessaires pour suivre les évolutions positives contribuant à la réalisation des objectifs du projet.

4. Au cours de l'atelier de Bamako, les participants ont mis en évidence des points faibles particuliers, à savoir: i) le manque de capacité d'analyse en matière de S&E de la part du personnel de projet et des institutions locales; ii) le manque d'harmonisation de la méthodologie de S&E; iii) la participation limitée des acteurs au suivi et à l'évaluation des résultats du projet; et iv) l'insuffisance des mécanismes d'appui en S&E aux projets financés par le FIDA. Les participants à l'atelier ont insisté sur la nécessité d'apporter un appui pratique et constant à la mise en œuvre des systèmes de S&E. De plus, l'évolution du contexte dans lequel s'insère l'architecture de l'aide et du développement exige une focalisation plus forte sur des programmes nationaux axés sur les résultats et, partant, sur une planification des résultats, ce qui suppose à son tour l'existence d'un système de S&E solide pour suivre et évaluer les résultats obtenus.
5. Le programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation de la FRAO s'intègre bien dans le cadre stratégique du FIDA dans la mesure où il recoupe, en particulier, la stratégie de renforcement des capacités des ruraux pauvres et de leurs institutions. Il est également conforme à la politique des dons, puisqu'il vient compléter des activités bénéficiant de prêts du FIDA et s'applique à des problèmes de développement et de renforcement des capacités qui intéressent des institutions régionales.

III. Programme proposé

6. Le but général du programme proposé est de renforcer la capacité de suivi et d'évaluation que possèdent les pays et programmes appuyés par le FIDA afin d'améliorer la performance et l'impact des interventions du Fonds en Afrique de l'Ouest et du Centre. Son but ultime sera atteint en synergie avec d'autres initiatives que le FIDA met en œuvre dans la région, dont le PRCG (programme de renforcement des capacités de gestion pour les projets financés par le FIDA), FIDAfrique et la Plateforme, initiative d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui y apporteront également leur contribution.
7. **Objectifs spécifiques du programme:**
 - Renforcer les capacités des équipes de projets financés par le FIDA et du personnel clé des ministères d'exécution dans le domaine du suivi et de l'évaluation, afin de pouvoir mieux mesurer et faire connaître les résultats et l'impact sur les bénéficiaires des programmes de pays du FIDA, et communiquer ainsi comme il se doit les indicateurs SYGRI (système de gestion des résultats et de l'impact);
 - Améliorer les capacités d'un certain nombre d'institutions régionales ainsi que d'institutions et organismes locaux qui mènent une action utile aux pauvres, afin de constituer dans la région un réseau de compétences en S&E qui puisse appuyer les projets financés par le FIDA;
 - Produire des informations actuelles et sûres facilitant la prise de décisions des responsables de projets et de programmes grâce à un système performant de S&E, et couvrant également des sujets tels que l'égalité des sexes et le ciblage; et
 - Développer l'apprentissage et le partage dans des domaines clés du savoir et contribuer ainsi à une plus grande efficacité de l'aide.
8. **Activités clés du programme**

Les activités clés du programme seront notamment les suivantes:

- a) **Évaluation des besoins de formation.** Ce sera l'une des premières activités à entreprendre dans le cadre des projets en cours. Les

organismes de formation se rendront sur les lieux de réalisation des projets financés par le FIDA dans des pays désignés pour recueillir auprès des groupes cibles des informations sur les besoins de formation émanant des projets eux-mêmes ou des partenaires, et pour évaluer et hiérarchiser ces besoins. Ils mèneront également des discussions. Cette évaluation des besoins se déroulera en continu et permettra d'améliorer ou d'adapter les programmes de formation.

- b) **Élaboration du manuel de formation.** Une formation basée sur des situations concrètes et sur l'expérience des personnes auxquelles elle s'adresse sera assurée dans le cadre du programme. Le manuel sera actualisé à intervalles réguliers de façon à couvrir de nouveaux thèmes suggérés par les bénéficiaires de la formation, les institutions coopérantes, le FIDA et d'autres partenaires. Le matériel pédagogique sera produit en français et en anglais par les organes de formation.
 - c) **Renforcement des capacités régionales de formation.** Les activités à cet effet comporteront la formation des personnes-ressources, l'assistance technique aux organismes de formation régionaux ainsi que l'exploitation et le partage des savoirs sur la gestion des projets ruraux dans le cadre du réseau FIDAFrique.
9. Pour que les capacités régionales de gestion soient suffisamment renforcées, tous les stages prévoiraient un mécanisme de contrôle de la qualité faisant appel à un spécialiste indépendant. D'ici à la fin de la période couverte par le don, quelques organes et formateurs indépendants de la région devraient se trouver parfaitement armés pour continuer à dispenser de façon durable une formation adaptée aux projets financés par le FIDA.

IV. Résultats et avantages escomptés

10. Les résultats escomptés comprennent:
- Un réseau d'institutions qualifiées établies dans la région et s'employant à fournir, au moment et au niveau de qualité voulus, des services de suivi et d'évaluation pour des projets et programmes appuyés par le FIDA;
 - Des programmes de formation au suivi et à l'évaluation s'adressant au personnel de projet, au personnel clé des ministères d'exécution et à d'autres acteurs intéressés;
 - Une expérience et de bonnes pratiques qui s'inspireront de projets financés par le FIDA et de l'exécution de tâches de suivi et d'évaluation par d'autres partenaires, et qui seront mises en commun grâce au réseau FIDAFrique; et
 - Un service d'assistance créé grâce au site Web de FIDAFrique. Les participants aux projets financés par le FIDA ont accès, sur le site Web de FIDAFrique, à des outils (modules de formation) élaborés dans le cadre du programme proposé.

V. Dispositions relatives à l'exécution

11. La Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO), établie à Dakar (Sénégal), serait le bénéficiaire du don et veillerait, à ce titre, à l'utilisation et à la gestion financière d'ensemble des ressources obtenues. Elle s'acquitterait de ces tâches en étroite collaboration avec le FIDA, les institutions coopérantes et certains directeurs de projets financés par le Fonds.
12. Le programme serait mis en œuvre en liaison étroite avec d'autres initiatives en cours en Afrique de l'Ouest et du Centre, en particulier le réseau régional de FIDAFrique et la Plateforme. Des liens seraient également noués avec l'IFPRI, qui s'attache actuellement à créer un système de suivi de la mise en œuvre des DSRP.

13. **Gestion et organisation du programme.** La gestion et la coordination d'ensemble du programme seraient confiées à la FRAO. Le coordonnateur du PRCG serait chargé de la gestion courante du programme. Il serait assisté d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation. Le programme de formation serait assuré par des organismes régionaux spécialisés bien établis.
14. Pour dispenser la formation, le programme collaborerait avec des experts régionaux qualifiés et d'autres organismes régionaux fournissant les services nécessaires. Cette formule apporterait souplesse et viabilité à la prestation de services.
15. Un groupe de pilotage du programme serait constitué. Il serait chargé de l'orientation générale et de l'approbation du plan de travail et du budget annuel du programme. Du fait de la dimension régionale du programme, il serait présidé par l'un des deux représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il serait en outre composé d'un représentant du FIDA, de deux représentants des institutions coopérantes et de deux directeurs de projets financés par le FIDA (un pour chaque région). Il se réunirait une fois par an.
16. Un comité technique serait formé. Il comprendrait trois représentants des organismes de formation, deux représentants des institutions coopérantes, une personne-ressource extérieure hautement qualifiée et le coordinateur du programme de la FRAO. Ce comité serait principalement appelé à examiner le matériel didactique, à approuver les conclusions de cet examen et le programme de formation, à évaluer ce programme, à opérer un choix parmi les besoins de formation recensés, à mesurer l'impact de la formation sur la gestion du projet et à encourager la confrontation d'expériences entre les professionnels intéressés.

VI. Coûts estimatifs et financement du programme

17. Les coûts totaux du programme sont indiqués dans le tableau ci-après:

Tableau 1

Coûts estimatifs par poste de dépense et par source de financement (USD)

Poste de dépense	FIDA	Projets faisant l'objet d'un prêt	Total
I. Matériel	110 000		110 000
II. Formation et études	200 000	400 000	600 000
III. Conventions/Opérateurs/Assistance technique	700 000	400 000	1 100 000
IV. Salaires & frais de fonctionnement	340 000		340 000
V. Suivi	50 000		50 000
Total	1 400 000	800 000	2 200 000

VII. Dispositif de suivi et d'évaluation

18. Le programme établirait, pour suivre les activités du programme et en évaluer l'impact sur la performance des projets financés par le FIDA, un système de suivi et d'évaluation conforme au SYGRI. Le suivi et l'évaluation seraient, dans le cadre du programme, un instrument de gestion très important.
19. Des missions de suivi seraient organisées tous les six mois pour garantir la bonne exécution du programme. Un examen à mi-parcours du programme serait mené par le FIDA à la fin de la deuxième année d'exécution pour évaluer les progrès accomplis et donner des indications facilitant sa mise en œuvre. Une évaluation externe finale aurait lieu à l'issue du programme afin d'en faire le bilan en termes de résultats et d'impact, sans toutefois s'y limiter. Elle permettrait aussi de déterminer la pérennité des résultats obtenus. Elle donnerait lieu, enfin, à un retour d'information, en particulier sur les changements consécutifs à la formation et sur l'utilisation des données produites à des fins de gestion et de planification.

Logical framework

Description	Indicators	Sources/Mean of Verification	Assumption
Overall Objective			
Performance and Impact of IFAD-intervention in WCA enhanced through capacity strengthening in Monitoring and Evaluation	RIMS indicators of IFAD projects Quality of Project Status Report	Evaluation surveys	Project staff and key line Ministries staff make effective use of M&E training
Specific Objectives			
IFAD-funded projects teams, key line Ministries and other stakeholders capacity in M&E increased	Number of project and key line Ministry staff trained in M&E Number of Projects which effectively report on RIMS indicators	Annual reports Mid-term and supervision reports	Project-loans contribution to the Programme ensured
Capacity and responsiveness of regional training institutions in M&E increased	Number of supported regional training institutions which have been trained	Programme activities report	
Generate timely and reliable information for improving project management decision-making	Timely of reports produced Strategic decisions taken based on information generated from M&E system	Project M&E reports Annual and supervision reports	Effective coordination among projects, cooperating institutions, and M&E support programmes
Key Outputs			
Pertinent training needs of targeted users assessed	Type and number of specific training courses planned by year for ongoing projects	Programme activities reports M&E reports	Staff recruited on a competitive basis
Quality and sufficient training sessions provided to the beneficiaries in WCA	Executed/planned trainings ration higher than 95% Implementation rate of activities in new projects higher than 60% in first year	M&E reports Programme activities reports	The participants in the training sessions are chosen on the basis of pre-determined criteria

Description	Indicators	Sources/Mean of Verification	Assumption
Resource-persons from regional institutions trained and/or sent to refresher course	Number of senior trainers trained by the Programme and involved in the provision of trainings of the Programme	M&E reports Programme activities reports	Competent trainers remain motivated, stable and available for the programme activities
A network of qualified institutions in WCA region established which effectively provide timely and high-quality support to project M&E systems	Number of support interventions provided to IFAD projects	M&E reports Programme activities reports	Managers of the training partner institutions do not change often or are replaced quickly
Training manuals and modules adapted to the needs of users prepared	Delay in the transmission of RIMS report to IFAD Quality of RIMS indicators provided	M&E reports Programme activities reports	